

juin 2019 - # 58

# LES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

**30 ANS**  
DE LA MÉDAILLE DE  
RECONNAISSANCE DE L'UDSP 38



**30 ANS**  
DE NOTRE REVUE

**DOSSIER SPÉCIAL**  
PÔLE SOCIAL



## COLONEL JACQUES PERRIN, PRÉSIDENT DE L'UDSP 38

Dans une société de plus en plus basée sur l'individualisme et le repli sur soi, dans un contexte d'une crise économique, financière et sociale, le monde des sapeurs-pompiers n'est pas épargné.

Dans ces moments difficiles, il faut rappeler que l'action des amicales de sapeurs-pompiers doit correspondre à l'objet de leurs statuts et le but de l'association. Je tiens à rappeler que, de nos jours, le rôle des amicales est resté le même et doit garantir aux adhérents une couverture sociale adaptée aux risques de notre corporation et ceci par l'adhésion à l'UDSP 38 qui apporte un complément de prise en charge. Les amicales ne doivent pas être des agences de voyages en première intention. Gardons une cohérence dans l'action de nos associations et conformément aux statuts des associations Loi 1901.

C'est pourquoi, cotiser à l'UDSP 38 apporte, d'année en année, une meilleure prestation de couverture sociale à nos adhérents. Persuadés que par une mutualisation de masse sous l'égide de notre association, nous obtiendrons des garanties meilleures à des montants raisonnés.

Le groupe de travail « assurances » étudie la possibilité d'intégrer le contrat fédéral associatif en complémentarité de notre contrat actuel. Cette démarche vise à renforcer le réseau associatif fédéral dans une mutualisation des UDSP de France. Le groupe de travail « assurances » rendra sa synthèse sur les préconisations à suivre pour une couverture adaptée à notre époque avec l'adhésion au socle fédéral commun. Elle sera étudiée sans tarder pour une présentation et une prise de décision lors de nos instances statutaires. L'objectif recherché est de proposer à nos adhérents une meilleure couverture sociale adaptée aux risques de notre époque, en rejoignant le réseau fédéral sans pour autant augmenter la cotisation annuelle.

La commission sociale et solidarité poursuit l'analyse et le traitement des dossiers transmis par les amicales. Avec l'Œuvre des Pupilles Orphelins et les fonds d'entraides des sapeurs-pompiers de France, nous pouvons apporter des prestations supplémentaires à nos pupilles et leurs parents. L'action sociale ne doit pas uniquement se limiter à l'attribution d'aides financières, même si celles-ci sont indispensables au bien-être des ayants droit.

Des mesures d'accompagnements spécifiques et de soutien doivent aussi être développées, sans pour autant tomber dans l'assistanat. L'objectif étant, avant tout, de permettre aux orphelins d'appréhender leur avenir scolaire, professionnel et personnel avec plus de sérénité et de donner la force aux parents de guider et de rassurer leurs enfants.

Cette année pour répondre aux sollicitations, une mise à disposition d'hébergement sur Paris à titre gracieux pour des familles de sapeurs-pompiers a été réalisée dans le cadre d'une hospitalisation lourde d'enfants. L'UDSP 38 a également accompagné les familles de nos collègues blessés, par des actions de solidarité et de soutien, en complément des amicales et du service départemental d'incendie et de secours de l'Isère.

Le pôle pédagogique des sections de JSP démontre son efficacité par l'augmentation des effectifs des jeunes : plus de 900 Jeunes Sapeurs-Pompiers pour cette saison 2018-2019 répartis dans 33 sections de notre département. Le sérieux et la compétence apportés par les membres du pôle sont les gages de cette réussite. Nous tenons à les féliciter, comme tous les encadrants et formateurs des sections de JSP de l'Isère.

### **C'est pour cette raison que l'UDSP 38 :**

- a engagé des actions envers la jeunesse, notamment par la signature d'une convention entre la section Isère de l'Ordre National du Mérite, permettant ainsi de mettre à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers et des encadrants par l'obtention de récompenses.
- fait bénéficier aux sections, ayant obtenu la première place dans la catégorie « élite et espoir » lors des concours au congrès départemental, d'une journée de visite de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers et des plateaux techniques de Vitrolles.
- participe au financement des tenues et matériels des sections, en partenariat avec le SDIS 38.

Par l'application de ces dispositions, soyez assuré du soutien de l'UDSP 38 pour votre action et votre investissement envers la jeunesse.

La commission communication prouve son dynamisme dans son action auprès de nos adhérents. L'innovation dans de nouvelles technologies nous oblige à progresser dans ce domaine. Merci à tous ses membres pour le travail accompli et l'investissement dans ce domaine, assez compliqué à cerner et à développer.

Bien sûr, les autres commissions fonctionnent très bien que ce soit les anciens sapeurs-pompiers et anciens PATS, le sport, la manœuvre, les boules, le secourisme... Je ne m'attarderai pas sur l'étendue de leurs actions étant donné les résultats performants et le nombre de plus en plus important de participants chaque année à leurs activités.

Je tiens à féliciter les délégués Téléthon sapeurs-pompiers de notre département pour le montant important de dons collectés en 2018. Vous avez réussi à retrouver l'efficacité de participation des casernes dans un esprit de solidarité et de financement pour vaincre la maladie.

Je voudrais remercier les membres de notre musique départementale des sapeurs-pompiers qui d'année en année assurent des prestations musicales de qualité lors de nos cérémonies et de nos rencontres. Vous êtes restés fidèles à votre engagement de musicien dans un climat de camaraderie qui vous honore.

La convention qui lie l'UDSP 38 et le SDIS 38 apporte une réelle reconnaissance du milieu associatif sapeurs-pompiers. Elle permet la mise à disposition réglementée de locaux, matériels ainsi que des véhicules de transport. Merci pour cette confiance réciproque.

Dans le cadre des travaux du bâtiment de la copropriété où réside notre siège à Meylan, nous engageons le financement pour permettre la rénovation et l'isolation des deux appartements. Cette action permettra de revaloriser la part immobilière de notre association et d'apporter une réduction des coûts de consommation d'énergie. Ces travaux amélioreront également le cadre de travail de nos secrétaires. Dans le même temps, nous procéderons au changement du matériel informatique et du standard téléphonique et à la mise en conformité des installations électriques de nos bureaux.

Lors du 1<sup>er</sup> semestre, nos deux secrétaires ont participé à des formations de gestes et postures, des gestes qui sauvent, à une sensibilisation aux risques de feux domestiques et à la manipulation des extincteurs.

Vous avez bien compris que notre Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère œuvre pour l'ensemble de ses 7 000 adhérents et que nos deux secrétaires, tout comme l'ensemble des membres élus de notre association, sont à votre écoute pour répondre à vos questions. Renseignez-vous sur vos droits et les aides apportées par votre adhésion et n'attendez pas l'accident ou le drame pour nous contacter.

Pour terminer, je tiens à vous inviter à notre rendez-vous annuel : notre congrès départemental qui se tiendra le samedi 29 juin 2019 à Voiron. Soyez nombreux pour ce rassemblement. Nos collègues nous ont préparé une belle journée avec une parfaite organisation sur le site accueillant de TSF du campus de la Brunerie – Voiron. Ce congrès aura pour particularité d'accueillir des délégations de sapeurs-pompiers des villes jumelées avec la commune de Voiron, des plateaux techniques de présentation de matériel, des stands de sensibilisation à la sécurité, l'environnement et la citoyenneté.

Pour toutes ces raisons, nous vous donnons rendez-vous pour ce rassemblement. Venez nombreux à notre forum et notre assemblée générale pour une meilleure communication et échange de décisions. Nos collègues organisateurs vous attendent nombreux et connaissant la qualité d'accueil de cette ville au pied du massif de la Chartreuse, nul doute de la réussite de ce 102<sup>e</sup> congrès des sapeurs-pompiers de l'Isère.

# **CONTRÔLEUR GÉNÉRAL ANDRÉ BENKEMOUN DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ET CHEF DE CORPS DU SDIS DE L'ISÈRE**



Depuis longtemps, l'Union Départementale et le Sdis constituent un maillon fort – sorte de binôme d'attaque - de l'action des sapeurs-pompiers et des PATS de l'Isère.

Les événements de 2018, année extrême à tout point de vue, ont mis à rude épreuve le binôme, souvent pour le meilleur, parfois pour le pire.

Tout d'abord, le meilleur, le 17 mars 2018 avec l'organisation du 58<sup>e</sup> cross national des sapeurs-pompiers de France, à Moirans. La réussite de cet événement est le fruit de l'implication et du travail commun de l'Union et du service départemental. Et sur le podium : une médaille décernée aux 300 bénévoles qui ont organisé cette journée et la seconde médaille pour la qualité de la manifestation, appréciée de tous ! Le solde du budget de l'organisation du cross national ira pour notamment doter les trente-trois sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers, de tenues d'intervention et de matériel de formation.

Ensuite, le pire, le 27 mars 2018 avec l'accident du PSE de la caserne de Miribel-les-Échelles. À cinq heures, alors qu'il se rendait en intervention, l'équipage du fourgon a eu un accident sur la route départementale 49.

Le bilan est sévère. Le sergent Denis TIRARD-COLLET ressort de cet accident tétraplégique et est désormais placé dans une unité de soins dans le sud de la France.

Le personnel de la caserne surmonte progressivement le choc de l'accident et ses conséquences humaines.

Dans cette épreuve, l'Union et le Sdis sont depuis le premier jour à leurs côtés et continuent d'apporter tout l'accompagnement nécessaire à la famille de Denis TIRARD-COLLET et aux autres sapeurs-pompiers.

Enfin, la collaboration de l'Union et du Sdis se poursuit de manière pleine et entière dans les grands dossiers structurants du service.

Le projet de refonte du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques pour lequel tous les sapeurs-pompiers ont pu donner leur avis.

Mais aussi, le projet d'établissement, « Protéger et Secourir », dans lequel le colonel Jacques PERRIN, président de l'Union, anime le pilier Citoyenneté. Un pilier qui recoupe l'engagement citoyen dans toutes ses composantes : JSP, service civique, volontariat, gestes qui sauvent... et toutes les autres initiatives qui restent à imaginer dans ce cadre !

De l'accompagnement social au travail sur les grands dossiers qui constituent le service d'aujourd'hui et de demain, l'Union Départementale et le Sdis sont toujours reliés à « *la même ligne de vie* » pour être aux côtés de tous les agents, tous statuts confondus, pour leur permettre de mener à bien leurs missions.



Anciens /p34



Sport /p40



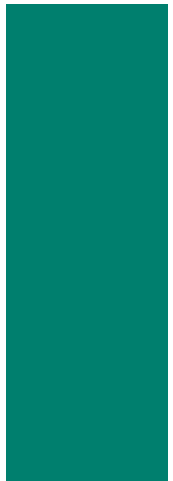
Vie de l'UDSP38 /p14



JSP /p52



Social /p59



**EDITORIAL**

Par le président de l'UDSP 38.....	2
Le mot du DDSIS.....	5

**ADMINISTRATIF**

Comité exécutif.....	9
Conseil d'administration.....	10
Comité d'honneur.....	13
Animateurs des commissions et pôles.....	13

**LA VIE DE L'UDSP 38**

Conseil d'administration - Bourgoin-Jallieu.....	14
Médaille de reconnaissance - 30 ans.....	16
Notre revue fête ses 30 ans.....	18
SEDB 38 - reconnaissance.....	22

**LA VIE DES CASERNES & DES AMICALES**

Saint-Laurent-du-Pont - Foyer Sylvain DAS.....	25
Sassenage - Dernière Sainte-Barbe de Serge GLENAT.....	26
Frontonas - Les anciens à l'Etat-major.....	28
Val-d'Ainan - 70 ans de service : ça se fête !.....	29
Voiron - Le mur des anciens.....	31

**CONGRÈS**

102 <sup>e</sup> congrès départemental à Voiron.....	32
--	----

**ANCIENS**

Septème – Journée des anciens chef de corps.....	34
Châbons-Bizonne – 1 <sup>er</sup> repas des anciens.....	35

**DIVERS**

Téléthon 2018.....	36
--------------------	----

**SPORTS**

Sillans - Cross de la Sainte-Barbe.....	40
Les Deux-Alpes - Night-Snow trail.....	42
Beaufort - Cross départemental.....	44
Ambérieu-en-Bugey - Cross régional.....	47
Clermont-l'Hérault - Cross national.....	49

**JSP**

La logistique.....	52
Le suivi médical.....	55

**URSPRA**

Assemblée générale.....	56
-------------------------	----

**SOCIAL**

Rencontre régionale des délégués sociaux.....	59
Dossier spécial : Pôle social.....	60

**ETAT CIVIL**

Naissances.....	72
Mariages.....	72
Ils nous ont quittés.....	73
Annonces.....	76

**Directeur de la publication**

Colonel Jacques PERRIN

**Animateur de la  
commission communication**

Commandant Bernard MOLLIER

**Comité de rédaction**

commandant Bernard GATEAU,  
commandant (H) Michel GROSSELIN,  
capitaine Jean-Luc GIRAUD,  
capitaine Dominique REVEYRAND,  
lieutenant Benoit ROGER,  
lieutenant Vincent TAMBUZZO,  
infirmier sous-lieutenant Ludovic LOMBARD,  
adjudant-chef Rémi CHATELAT,  
adjudant-chef Stéphane ROLLAND,  
adjudant Jean-Claude MUTTE  
et caporal-chef Fabien FOUREL.

**Siège Social**

U.D.S.P. 38 - Le Manival  
BP 97 - 11 avenue du Vercors  
38243 Meylan Cedex  
04 76 18 93 62  
contact@udsp38.fr

**Crédits photos - Revue n° 58**

UDSP 38,  
FNSPF,  
ODP,  
SDIS 38,  
les membres du CE et du CA de  
l'UDSP38 ,  
Rémi CHATELAT,  
Laurence CLÉMENT,  
Michel GROSSELIN,  
Daniel HEYMAN,  
Ludovic LOMBARD,  
Bernard MOLLIER,  
Office de tourisme des Deux-Alpes,  
René PAILLOT,  
Marcel PERRIN,  
Stéphanie PETIT-DELANNAY,  
SSSM et X.

**Amicales des  
sapeurs-pompiers de**

Autrans,  
Les Abrets,  
Beaufort,  
Brié-et-Angonnes,  
Châbons-Bizonnes,  
Charavines,  
Les Deux-Alpes,  
Frontonas,  
Mens,  
Monestiers-de-Clermont,  
Saint-André-le-Gaz,  
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs,  
Saint-Geoire-en-Valdaine,  
Saint-Laurent-du-Pont,  
Saint-Romans,  
Sassenage,  
La Tour-du-Pin,  
Voiron.

**Section des JSP de**

Moirans et de Vinay.

**L'Union départementale remercie  
ses fidèles annonceurs qui  
permettent, par leur concours,  
d'éditer notre revue.**

**Nous remercions également  
tous ceux qui nous ont adressé  
les photos et les documents qui  
permettent de rédiger une revue  
vivante et intéressante.**

**Conception, Réalisation  
et Régie Publicitaire :****COMMUNICATION SERVICE/PRESS**

19, rue Paul Séjourné - 94000 CRETEIL  
Tél. 01 43 99 96 76  
Fax. 01 43 99 96 34  
E-mail : csp.contact@online.fr

## COMITÉ EXÉCUTIF



**Capitaine**  
**Jean-Luc GIRAUD**  
(Bourg d'Oisans)  
1<sup>er</sup> Vice-Président



**Colonel**  
**Jacques PERRIN**  
(Morestel)  
Président



**Secrétaire Général**



**Adjudant-chef**  
**Stéphane ROLLAND**  
(Chapareillan)  
Trésorier Général



**Infirmier sous-lieutenant**  
**Ludovic LOMBARD**  
(La-Tour-du-Pin)  
Vice-Président  
secteur nord



**Commandant**  
**Bernard GATEAU**  
(D.D.S.I.S. 38)  
Vice-Président  
secteur sud



**Lieutenant**  
**Vincent TAMBUZZO**  
(Villard-Bonnot)  
Secrétaire Général  
Adjoint



**Caporal-chef**  
**Fabien FOUREL**  
(Saint-Quentin-sur-Isère)  
Trésorier Général  
Adjoint

## LE PERSONNEL DE L'UDSP



**Liliane SCHMITT**



**Teresa BARANGER**

### 🕒 Horaires

- du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 18 h 00
- le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 16 h 30

### ✉ Contacts

UDSP 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex  
04 76 18 93 62  
contact@udsp38.fr  
udsp38.fr

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Sapeurs-Pompiers Volontaires



**Lieutenant-colonel  
Pierre NOBILE**  
(Bourgoin-Jallieu)



**Commandant  
Bernard ATTAVAY**  
(Montalieu-Vercieu)



**Commandant(H)  
Michel GROSSELIN**  
(Val-du-Ver)



**Capitaine  
Pierre CAMPAYO**  
(Les Deux-Alpes)



**Capitaine  
Jean-Claude PRIMARD**  
(Saint-André-Le-Gaz)



**Capitaine  
Dominique REVEYRAND**  
(Heyrieux)



**Capitaine  
Claude SALVI**  
(Les Vaulnaveys)



**Lieutenant  
Sébastien BOEUF**  
(Bourg-d'Oisans)



**Lieutenant  
Olivier ROCHEGUDE**  
(Bourg-d'Oisans)



**Lieutenant  
Benoit ROGER**  
(Bourg-d'Oisans)



**Lieutenant  
Jérôme ROUX**  
(Crémieu)



**Lieutenant  
Jean-Jacques VITTOZ**  
(Oytier-Septème)



**Lieutenant  
Olivier ZANCA**  
(St-Jean-de-Bournay)



**Infirmière lieutenant  
Myriam CAPELLI**  
(Mens)



**Infirmier sous-lieutenant  
Guillaume SPINELLI**  
(Les Vaulnaveys)



**Adjudant-chef  
Rémi CHATELAT**  
(Frontonas)



**Adjudant-chef  
Nicolas GORON**  
(La Murette)



**Adjudant-chef  
Patrice PERRIER**  
(Mens)



**Adjudant-chef  
Anthony VARVIER**  
(La Tour-du-Pin)

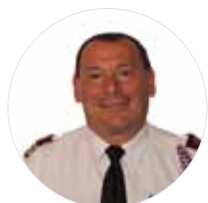


**Sergent  
Gwendal ROUSSELLET**  
(Villard-Bonnot)



## Sapeurs-Pompiers Professionnels

---



**Médecin-colonel  
Christophe ROUX**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Commandant  
Bernard MOLLIER**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Capitaine  
Grégory DAMICO**  
(Grenoble)



**Lieutenant  
Serge GLENAT**  
(D.D.S.I.S. 38)

## Personnels administratifs, techniques et spécialisés



**Laurence  
OGIER-COLLIN**  
(D.D.S.I.S. 38)



**Lieutenant  
Marcel PERRIN**  
(Bavonne)



**Lieutenant  
Didier MENDEZ**  
(Saint-Savin)

## Anciens

## Jeunes Sapeurs-Pompiers

## Conseiller technique

---

**Contrôleur Général  
André BENKEMOUN**  
(D.D.S.I.S. 38)

## COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-colonel René PAILLOT  
 Colonel Bertrand KAISER  
 Commandant Jean-Jacques GUERCHET  
 Commandant Pierre LANGLAIS  
 Commandant Albert MILLET  
 Commandant Gérard MOUNIER-VEHIER  
 Capitaine Louis BEYLE †  
 Capitaine Gilbert BONIN †  
 Capitaine André BOYET  
 Capitaine Gérard BRUNEL  
 Capitaine Jean CLAPISSON †  
 Capitaine André CLEYET-MERLE  
 Capitaine Paul COLOMB  
 Capitaine Robert COQUET  
 Capitaine Guy COTTAZ  
 Capitaine Michel DUC

Capitaine André ESCALLON  
 Capitaine Auguste GILLET  
 Capitaine André GIORDANO  
 Capitaine Jean-Pierre GUARINOS  
 Capitaine Claude MATHIEU  
 Capitaine Robert MAURINAUX  
 Capitaine Jean-Pierre MEYRIEUX  
 Capitaine Félicien MOUCHET †  
 Capitaine Gaston PALIN  
 Capitaine Serge ROUSSET  
 Capitaine Claude SPERONE  
 Capitaine Fernand TERRAS  
 Capitaine Gaëtan VALVO  
 Lieutenant Henri ARGOUD  
 Lieutenant Armand BERNARD  
 Lieutenant Pierre CROIZAT

Lieutenant Pierre FAVET †  
 Lieutenant Gérard GIROUTRU  
 Lieutenant Jean-Pierre MATHIEU  
 Lieutenant Jack NAVILLE  
 Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN  
 Lieutenant Christian PELLEGRINELLI  
 Lieutenant Marcel PERRIN  
 Lieutenant Raymond PICOT  
 Lieutenant Jean-Louis ROLLAND  
 Lieutenant Florian SOUILLET  
 Major Jean-Michel ANSELME  
 Major André BONNET  
 Major Michel BOURGUIGNON  
 Adjudant-Chef Roger MANDRAN  
 Adjudant-Chef Luc MONIN  
 Adjudant Claude LOMBARD

## ANIMATEURS DES COMMISSIONS ET PÔLES



**SPORT**  
 Lieutenant  
 Serge GLENAT



**ANCIENS**  
 Capitaine  
 Michel DUC



**COMMUNICATION**  
 Commandant  
 Bernard MOLLIER



**CONCOURS DE MANOEUVRES**  
 Capitaine  
 Gaëtan VALVO



**MUSIQUE**  
 Commandant  
 Bernard GATEAU



**PÔLE SOCIAL**  
 Infirmier sous-lieutenant  
 Ludovic LOMBARD



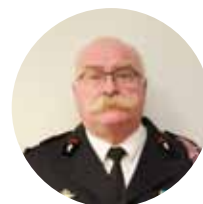
**BOULES**  
 Capitaine Jean-Claude PRIMARD, Lieutenant Pascal OGIER-COLLIN et le Caporal-chef Fabien FOUREL



**PÔLE PÉDAGOGIQUE JSP**  
 Lieutenant  
 Didier MENDEZ



**JURIDIQUE**  
 Capitaine Jean-Luc GIRAUD et  
 le Président de l'UD



**TÉLÉTHON**  
 Commandant(H)  
 Michel GROSSELIN

## PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2019

Le premier conseil d'administration de l'année 2019, s'est déroulé le samedi 9 février à la caserne de Bourgoin-Jallieu.



Nous avons été accueillis par le commandant Grégory NEYRET, chef de caserne, le sergent-chef Frédéric DALMAS, président de l'amicale et Christian LINOSSIER, président de l'amicale des anciens de Bourgoin-Jallieu. Tous trois ont fait part de leur satisfaction de la tenue du conseil d'administration dans les locaux de la caserne et ont souhaité à l'assemblée une belle matinée de travail.

L'appel des membres présents et représentés a été réalisé par le secrétaire général adjoint, le lieutenant Vincent TAMBUZZO. Le quorum étant atteint, le colonel Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38 a pu ouvrir ce conseil d'administration. Il a remercié et s'est félicité du nombre de membres présents ou qui ont donné un pouvoir.

Comme il est de coutume devant la triste actualité, le président a fait observer une minute de silence en la mémoire des sapeurs-pompiers décédés en service commandé ces derniers mois au niveau national. La pensée de nos anciens sapeurs-pompiers décédés en ce début d'année mais plus largement les proches de nos adhérents qui nous ont quittés récemment était associée à ce moment de recueillement.

Le vice-président nord, l'infirmier sous-lieutenant Ludovic LOMBARD donne lecture du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est déroulé le 19 décembre 2018, dans les locaux de l'Etat-major. Ce compte-rendu a été validé et adopté à l'unanimité.

Comme chaque année et comme cela est prévu dans chaque association, le bilan financier a été présenté. Le travail important mené depuis deux ans par le trésorier et le trésorier adjoint pour mettre en place une comptabilité analytique apporte encore plus de transparence dans les mouvements financiers de l'UDSP 38 et de l'UDSP 38-FORMATION. Monsieur Brice MOMMÉE du cabinet d'experts-comptables MILLET, nous a présenté son analyse de l'activité budgétaire de notre union. Le bilan comptable 2018 a été approuvé à l'unanimité.

A l'issue, l'ordre du jour prévu a permis de faire le point et d'échanger sur les dossiers suivants :

- un point sur le legs reçu en 2016,
- les assurances, avec notamment la mise en place d'un groupe de travail en vue d'étudier la modification de nos contrats pour rejoindre le contrat fédéral,

- les travaux et aménagements en cours au siège de notre union,
- le prochain congrès de l'UDSP 38 à Voiron, le 29 juin,
- les dossiers en cours au sein du pôle social, de la commission communication, de la commission des anciens, du pôle pédagogique des JSP, de nos sportifs et de l'UDSP 38-FORMATION.

En fin de cession, le président a fait voter plusieurs résolutions concernant le bilan financier du Cross National 2018 à Moirans, dont le résultat est positif, d'environ 30 000 euros. La répartition de cette somme est proposée au vote tel que ci-dessous. Proposition approuvée à l'unanimité.

- **N°1** : Affectation de 15 000 € pour l'achat de tenues pour les JSP.
- **N°2** : Affectation d'une somme de 6 000 € pour l'action sociale de l'UDSP 38.
- **N°3** : Affectation d'une somme de 5 000 € pour une journée familles & pupilles de l'Isère en 2019.
- **N°4** : Affectation d'une somme de 2 000 € à la commission des anciens de l'UDSP 38.
- **N°5** : Affectation d'une somme de 2 000 € répartie à parts égales

entre les JSP de Moirans et ceux de Porte de Chartreuse, sections participantes aux cérémonies du cross national.

Le contrôleur général André BENKEMOUN, directeur départemental et chef de corps, nous a rejoints à la fin de travaux. Il a témoigné des bonnes relations entretenues entre le SDIS 38 et l'UDSP 38 et s'en est félicité. Il a partagé les actions communes entreprises tant quand tout se passe bien (l'organisation du cross national, la gestion de l'habillement des JSP à la plateforme logistique, les manifestations sportives...) que lors d'événements

plus délicats (récents accidents : Miribel-les-Échelles, Saint-Martin-d'Hères, Bourgoin-Jallieu...).

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses le président a levé la séance.

#### **Médailles de reconnaissance de l'UDSP 38**

Avant le temps du repas organisé par l'amicale de Bourgoin-Jallieu, qui est ici une nouvelle fois remerciée, un temps plus solennel a eu lieu. Il s'agissait de mettre à l'honneur des membres de l'union départementale particulièrement méritants pour leur investissement

au sein des amicales ou de notre association. C'était également l'occasion de récompenser les sapeurs-pompiers de l'Isère qui ont défilé sous la bannière de 11<sup>e</sup> Bataillon des Sapeurs-Pompiers de France sur les Champs-Élysées le 14 juillet.

Différentes catégories de médailles ont été remises ; chaque niveau de reconnaissance étant ponctué par les ouvertures et fermetures de ban jouées par l'ensemble musical de l'UDSP 38. Ces derniers ont d'ailleurs conclu cette matinée par des morceaux de leur registre, joués avec qualité.

#### **Le comité de rédaction**



#### **LISTES DES DÉCORÉS**

- **Reconnaissance fédérale, échelon Vermeil**  
Madame Liliane SCHMITT
- **Reconnaissance fédérale, échelon Argent**  
Commandant honoraire Michel GROSSELIN  
Lieutenant Olivier ZANCA
- **Reconnaissance fédérale de la musique, échelon Or**  
Patrice ARVET
- **Reconnaissance fédérale de la musique, échelon Vermeil**  
Joseph CARTIER-MILLION  
Jérôme GIRAUD  
Patrice MARCHAND  
Pierre MAYET
- **Reconnaissance fédérale de la musique, échelon Argent**  
Patrice ALBERTIN  
Jean-Marc REMY  
Robert ROZAND
- **Reconnaissance de l'UDSP 38, échelon Officier**  
Contrôleur général André BENKEMOUN  
Médecin-colonel Christophe ROUX
- **Reconnaissance de l'UDSP 38, échelon Chevalier**  
Infirmier sous-lieutenant Guillaume SPINELLI  
Lieutenant Jérôme ROUX



- **Reconnaissance de l'UDSP 38, échelon Officier (au titre du 11<sup>e</sup> BSPF)**  
Adjudant-chef Frédéric DAL-PAI
- **Reconnaissance de l'UDSP 38, échelon Chevalier (au titre du 11<sup>e</sup> BSPF)**  
Lieutenant Adeline MAUREL, porte-drapeau  
Lieutenant Aymeric GROSSELIN  
Lieutenant Jérémie POTIER  
Infirmier sous-lieutenant Janick GIRAUD  
Adjudant-chef Laurent JANET  
Adjudante-chef Isabelle PONCET  
Adjudant Pascal CHASSIGNEUX  
Sergent Grégory MASAT  
Sergent Philippe POULIN  
Sapeur Alexandre ROBERT

# LA MÉDAILLE DE RECONNAISSANCE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE FÊTE SES 30 ANS



## Historique

Cette distinction, autrefois appelée « *mérite de l'UDSP 38* » a été proposée par le comité exécutif à la suite du congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, qui s'est tenu à Grenoble en septembre 1988. Sa réalisation a été approuvée et institutionnalisée au congrès départemental de 1989 à Saint-Georges-d'Espéranche.

Dès son origine, elle a pour but de récompenser les mérites des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels de tous grades, en activités ou ayant cessé leur activité, à condition d'être adhérents à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère depuis au moins cinq années et être une pièce majeure dans l'engagement associatif, dans les différentes organisations de manifestations départementales, régionales et nationales ou au sein de son amicale de rattachement et au sein de l'UDSP 38.

Sur les recommandations de la fédération nationale et de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, il est procédé en 2006 à un changement d'appellation en remplaçant le mot « *mérite* » par celui de « *reconnaissance* ».

Sous l'impulsion du comité exécutif, le conseil d'administration a validé en 2015, la représentation des PATS

au sein du conseil d'administration en ouvrant un poste qui est soumis au vote comme tout administrateur, tous les 3 ans. Les PATS, investis dans les amicales peuvent également se voir décerner la médaille de la reconnaissance de l'UDSP 38 tout comme les sapeurs-pompiers.

## Plusieurs échelons de reconnaissance

Elle comprend trois degrés de valeur hiérarchique :

- **Chevalier** : représentation héraldique comportant une croix de chevalier avec émail grand feu bleu, au centre un médaillon figurant la Sainte-Barbe de Saint-Charles et l'inscription UD 38, la fixation sera une bélière boule et anneau, le tout en bronze argenté, monté sur un ruban simple de 37 mm de large fond bleu avec liserés tricolores bleu-blanc-rouge.
- **Officier** : finition en bronze doré, une étoile bronze dorée est agrafée sur le ruban.
- **Commandeur** : croix d'officier, finition bronze doré, d'un diamètre de 45 mm, fixée par une agrafe sur le ruban en cravate. Cette distinction suprême a été décidée lors du conseil d'administration du 26 novembre 1999 à Chapareillan.

Cinq années au moins doivent s'écouler dans le grade de chevalier pour accéder au grade d'officier.

Au cours de l'année 2000, pour récompenser les sportifs et ceux qui s'investissent pour la pratique du sport, une distinction d'un seul degré a été instaurée. De même présentation que celle de Chevalier, figure en plus une barrette « *sport* » agrafée sur le ruban.

## Quelques chiffres

**2** – comme le nombre de promotion par an (la promotion du congrès et celle de la Sainte-Barbe)

**21** – comme le nombre de médailles délivrées lors de la promotion du congrès (dont 6 sont réservées au comité d'organisation du congrès)

**15** – comme le nombre de médailles délivrées lors de la promotion de la Sainte-Barbe

**721** – comme le nombre de médailles, échelon Chevalier, délivrées depuis 1989

**121** – comme le nombre de médailles, échelon Officier, délivrées depuis 1989

**8** – comme le nombre de médailles, échelon Commandeur, délivrées depuis 1999

## Conditions d'obtention

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Sur 7000 adhérents, seule une trentaine d'adhérents est récompensée par an. Les propositions sont réalisées par les présidents d'amicale, via le formulaire en ligne sur le site internet [udsp38.fr](http://udsp38.fr) dans la rubrique médaille de reconnaissance.

L'attribution est de la compétence du Conseil des Récompenses composé des membres du comité exécutif.

## L'attribution de la médaille

Cette distinction est remise par le Président de l'UDSP 38 ou son représentant dûment mandaté, lui-même décoré de cette reconnaissance. Généralement, elle sera remise lors d'un conseil d'administration ou de l'assemblée générale de l'UDSP 38. Elle peut également

être remise lors des cérémonies de Sainte-Barbe et plus exceptionnellement lors d'une autre manifestation.

### Le port de la médaille

Cette distinction, instituée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, n'entre pas dans la liste des distinctions officielles. Elle sera portée dans un rang hiérarchique la plaçant après les distinctions nationales, fédérales ou départementales.

La barrette de rappel (Dixmude) ou la médaille pendante ne sera normalement portée que dans le cadre des activités de l'Union Départementale ou associatives. En tout état de cause, comme les autres

médailles associatives, elle ne peut pas être portée lors des cérémonies patriotiques inscrites au journal officiel, telles que 8 mai, 14 juillet, 11 novembre...

Elles seront portées à gauche au-dessus de la poche (vareuse) ou de la bande fluo (veste F1). Seul l'échelon le plus haut sera porté. En cas de doute ou de questions sur le port des médailles et attributs, un mémo a été réalisé et est accessible sur le site internet [udsp38.fr](http://udsp38.fr) dans la rubrique médaille de reconnaissance. N'hésitez pas à le diffuser largement.

**Fabien FOUREL**  
**Membre du comité exécutif**



# NOTRE REVUE FÊTE SES 30 ANS !

## ➤ 30 ans !

Les noces de perle sont particulièrement symboliques. Après 30 ans de mariage, le couple (entre vous, les lecteurs et nous l'UDSP 38) profite d'une belle solidité. Il est également beau et rare à l'image de la perle. Plusieurs scientifiques se sont accordés à affirmer que l'âge de 30 ans signerait le cap de la maturité.

De là, à dire que notre revue est mature, belle et rare... il n'y a qu'un pas ! Pour autant, nous avons encore besoin de vous pour progresser.

## ➤ De sa naissance à nos jours

Elle est née en 1989, après le congrès national de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France à Grenoble, en septembre 1988.

Sous la présidence du lieutenant-colonel Eugène BLANC, le comité exécutif de l'époque décide de créer cette revue pour relater les événements de l'UDSP 38 et relier les sapeurs-pompiers (alors communaux) des quatre coins du vaste département de l'Isère. Le lieutenant-colonel René PAILLOT (voir interview) sera désigné comme animateur de la commission « journal » (qui deviendra par la suite l'actuelle commission communication). Issu du corps de Lyon, il connaissait les rouages de l'édition et des sociétés de communication.

Comme l'écrit le président Eugène BLANC dans l'éditorial de la première revue, elle avait pour vocation à « *privilégier la concertation... / ... de réunir ce qui est éparé et d'écarter ce qui peut diviser. Ce bulletin de liaison, ce trait d'union, doit permettre non seulement de faire circuler les informations, de vous faire connaître les réflexions de votre Union... / ... Elle doit ouvrir largement ses colonnes à la vie de la Direction et des corps... / ...*



*à vos activités corporatives, à vos joies et hélas à vos peines. Elle doit relater les actions de nos Jeunes, les Sapeurs-Pompiers de demain, sans oublier nos Anciens.* » Ces propos sont toujours d'actualité et servent de fil conducteur à la composition de notre revue.

La revue est depuis sa création publiée semestriellement, sauf trois fois. Généralement, la première revue de l'année est diffusée fin mai, début juin avant le congrès départemental et la seconde en fin d'année, fin novembre, début décembre avant la période des cérémonies de Sainte-Barbe.

A l'occasion de la 50<sup>e</sup> revue de juin 2015, la présentation générale de l'ensemble de la revue a été entièrement repensée. Après plusieurs propositions, la maquettiste a soumis à la commission communication et au comité exécutif une version qui perdure encore.

Aujourd'hui elle fête ses 30 ans, avec la publication du 58<sup>e</sup> numéro.

## ➤ Régie publicitaire

Créer une revue oui, mais sans trop gréver le budget de l'Union Départementale. Une des pistes retenue sera de confier la recherche de publicité, la mise en page et l'impression à une régie publicitaire. Cette der-

nière se charge de rechercher les entreprises, commerçants ou artisans qui participent financièrement contre un encart de publicité dans la revue. Cette même société prend à sa charge la mise en page de la revue (bien entendu en très étroite collaboration avec notre secrétariat et la commission communication) et son impression. Elle verse également une redevance à notre union.

Depuis la création de la revue, plusieurs sociétés se sont succédées. Nous travaillons actuellement avec la société Communication Service/Press basée à Créteil (94). Nous sommes liés par un contrat triennal, renouvelable. Ils nous mettent à disposition leur expertise et leur expérience dans le métier de l'édition qui est un monde fort complexe. Par ailleurs, ils connaissent très bien le monde sapeurs-pompiers car ils éditent les revues d'une vingtaine d'Unions Départementales.

Stéphanie, la maquettiste de la société (voir interview), assure le travail le plus délicat : mettre en harmonie les textes, les images que vous nous fournissez et les publicités pour que notre revue soit agréable à lire. Les liens étroits qui se sont tissés au fil du temps avec notre maquettiste et la société de presse vont plus loin qu'un engagement contractuel triennal. Cela nous permet aujourd'hui de publier une revue de qualité, produite et distribuée dans les temps. Merci à eux pour leur collaboration étroite.

Pour faire face au démarchage, abusif des accréditations avec photo d'identité sont signées annuellement par le président de l'UDSP 38. En cas de doute sur votre secteur, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de notre Union ou du responsable de la commission communication. Ils disposent des noms des personnes habilitées pour le démarchage. Cette société est la seule autorisée à prospecter au nom de l'UDSP 38.



### ➔ La revue « Le sapeur-pompier de l'Isère » devient « Les sapeurs-pompiers de l'Isère »

La régie publicitaire qui travaillait pour l'Union Départementale pour la réalisation de la revue « *Le sapeur-pompier de l'Isère* » publiait également pour d'autres UDSP et avait déposé le nom « *Le sapeur-pompier de...* ». Cette même société, suite à des réorganisations internes, ne correspondait plus aux attentes de notre union départementale.

Avant de rechercher une autre régie publicitaire et une société de presse, il a été nécessaire de trouver un nouveau nom pour que la revue perdure. Mettre au pluriel le titre est apparu facile et évident aux gestionnaires de l'UDSP 38 à ce moment-là. En 1998, la revue prend son nom actuel « Les sapeurs-pompiers de l'Isère ».

### ➔ A qui est destinée la revue ?

L'imprimeur livre les palettes de revues en deux points du département, un au Nord et l'autre au Sud. Deux membres de notre Union déconstruisent les palettes pour regrouper les revues par centre de secours et en assurer la livraison dans les centres. À chaque chef de caserne et chef de centre de s'organiser pour que la revue arrive dans chaque caserne. Un grand merci à cette occasion à nos deux livreurs (à ce jour Michel GROSSELIN et Jean-Claude MUTTE) et aux chefs de centre et chefs de caserne en lien

avec les présidents d'amicale qui veillent à la bonne marche de cette opération semestrielle.

Même à l'ère du numérique la revue papier a toute sa place. Elle est le lien avec les diverses générations et ce, pour de multiples raisons :

- le format papier reste encore très plébiscité et revient même en force ; tourner les pages d'un vrai magazine est reposant et distrayant à l'heure du tout numérique,
- tout le monde (nos anciens et quelques actifs) n'a pas accès à internet,
- tout le monde n'est pas actif sur les réseaux sociaux,
- la revue peut être emmenée à domicile, dans les transports en commun...
- il est plus dur de jeter la revue sans l'avoir feuilletée ou lue alors que le mail sera ignoré facilement,
- c'est notre histoire, notre mémoire.

Il vous semble que vous avez trop de revues ? Tous vos actifs en ont-ils eu une ? Avez-vous pensé à vos JSP ? Et vos anciens ? Et pourquoi ne pas en donner une à vos maires pour son information et pour être mise à disposition à l'accueil de la mairie ? N'est-ce pas aussi un bon vecteur pour mieux nous faire connaître ?

### ➔ Toutes les revues sont maintenant accessibles

Depuis la revue n°46 de juin 2013, les revues sont accessibles sur le

site internet [udsp38.fr](http://udsp38.fr) en version numérique. Pour que les éditions les plus anciennes (de la 1<sup>er</sup> à la 45<sup>e</sup>) soient accessibles au plus grand nombre, une démarche de numérisation a été entreprise. À raison de plus de 40 minutes par revue, cette démarche aura mobilisé plus de 30 heures pour scanner toutes les revues.

Toutes les anciennes revues sont maintenant consultables sur notre site internet [udsp38.fr](http://udsp38.fr), dans la rubrique Commissions et pôles, sous-rubrique Commission communication, onglet Les revues. Je vous invite à vous replonger dans de vieux souvenirs, de les parcourir pour prendre connaissance (ou revivre) les grands moments de notre association, de la vie des casernes, du SDIS 38, de l'union régionale (URSPRA) et de la FNSPF.

### ➔ Sans vous, la revue n'est rien

La revue est le trait d'union entre ses 7 000 adhérents, entre les amicales et le monde sapeur-pompier ; elle relate notre histoire, votre histoire.

La commission communication a besoin de vous pour alimenter la revue. Transmettez-nous vos propositions d'articles accompagnées de photos, sans attendre. Dès la fin de l'événement (positif ou négatif), alimentez-nous. Pour ce faire, transmettez vos documents à [contact@udsp38.fr](mailto:contact@udsp38.fr) et/ou à l'animateur de la commission communication.

### 📖 Bibliographie

- revue n°1 de juin 1989,
- revue n°50 de juin 2015, pages 19 à 21,
- revue n°57 de juin 2018, page 16.

**Bernard MOLLIER**  
**Animateur de la commission communication**



## INTERVIEW DU LIEUTENANT-COLONEL RENÉ PAILLOT

**Parlez-nous de vous pour les plus jeunes qui ne vous connaissent pas :**

J'ai été lieutenant-colonel professionnel et admis en 1996 dans l'honorariat de mon grade lors de mon départ à la retraite. Tout d'abord officier au corps de Sapeurs-Pompiers de la Communauté Urbaine de Lyon, j'ai été nommé en 1976, chef de corps du centre de secours principal de Grenoble et de Seyssinet-Pariset, avant la départementalisation. J'étais également inspecteur adjoint au directeur départemental (ancienne appellation des actuels chefs de groupement, je crois).

Pour le volet associatif qui nous concerne aujourd'hui, j'ai été élu à l'UDSP 38 d'abord comme administrateur puis au comité exécutif. J'ai été le premier animateur de la commission « journal ». Président de l'UDSP 38 de 1995 à 1999, j'ai succédé au lieutenant Jacky JEYMOND et précédé l'actuel président, Jacques PERRIN, qui en était à l'époque, l'efficace trésorier général.

Je suis depuis 2009, le président de la section de l'Isère de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

**Pourquoi avoir créé cette revue ?**

Par mes fonctions d'IAD, je visitais régulièrement les nombreux centres d'intervention de mon secteur et je me suis vite rendu compte que l'UDSP 38 n'était pas ou peu connue par les sapeurs que je rencontrais. L'organisation, les valeurs, les activités de l'UDSP 38 n'étaient pas partagées comme elles auraient dû l'être et comme le souhaitait le lieutenant-colonel Eugène BLANC qui en était alors le président. Le constat fait, il nous a paru évident que pour créer du lien, un journal ou une revue était un bon vecteur.

Lorsque j'étais jeune officier à Lyon, j'ai fait la connaissance du responsable d'une société de presse qui œuvrait dans le monde des sapeurs-pompiers. C'est tout naturellement que nous nous sommes alors tournés vers lui pour solliciter son avis puis son aide.

Une des préoccupations du comité exécutif était de ne pas faire de trou dans le budget de notre Union en lançant cette revue. Nous avons alors contractualisé la démarche de publication de la revue contre une redevance publicitaire. Cela nous permettait, avec celle-ci, de payer une grande partie du salaire de la secrétaire qui était employée à temps partiel. Cette revue s'est enrichie au fil du temps et s'appelle maintenant « Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » depuis le n°19, édité au cours du 2<sup>e</sup> semestre 1998.



**Comment étiez-vous organisés ?**

La technologie n'était pas du tout la même, vous vous en doutez bien. En trente ans, que d'évolutions avons-nous connues !

Les premiers articles étaient manuscrits, puis saisis à la machine à écrire par la secrétaire. Ils étaient ensuite transmis à l'imprimeur qui retravaillait le tout pour réaliser quatre photogravures avec les couleurs de base de l'imprimerie (noir, rouge, bleu et jaune).

Comme vous le faites encore, nous avions un comité de relecture qui choisissait et relisait tous les articles en amont.

Aujourd'hui l'informatique est partout, les fichiers se partagent en un simple clic.

**Avez-vous des regrets ?**

Même si ce n'est pas une critique, je pense que la revue ne relate plus assez la vie des casernes et des hommes tout comme celle du SDIS. Elle ne reflète, je le conçois, que la vie associative et c'est bien normal. Du coup, nous les anciens, nous sommes de plus en plus déconnectés de la vie des corps, de leur commandement, de l'activité opérationnelle et administrative du SDIS. Nous lisons toutefois, avec grande attention, les joies et les peines des amicales, les résultats sportifs des actifs et des Jeunes Sapeurs-Pompiers, les rencontres de nos Anciens quand il n'est pas possible d'être présent avec eux...

Quant à moi, j'aurais dû, lorsque j'occupais une fonction au sein de cette revue, mettre encore plus en avant des personnes avec des parcours associatifs particuliers, des personnes méritantes et il y en a, comme je pense vous devriez peut-être le faire dans l'avenir.

**Quels sont vos souhaits ?**

Je vous engage à continuer ainsi. Vous faites du bon travail et je vous félicite de faire perdurer avec une grande application l'esprit de l'UDSP 38 par cette revue que j'ai vu naître et qui est toujours de grande qualité sur le fond et sur la forme, tout comme sa luxueuse présentation.

Je vous souhaite donc de continuer à véhiculer par cet organe de presse encore longtemps l'esprit « de concertation, de cohésion, d'écoute et de compréhension mutuelle » ainsi que la « nécessaire solidarité intergénérationnelle », qu'évoquait le président Eugène BLANC dans la première revue de 1989, il y a déjà 30 ans.

## INTERVIEW DE CHARLES CHEMOUNY DIRECTEUR DE L'AGENCE CSP

Depuis 2012 nous sommes fiers de réaliser la mise en page de la revue « Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère »

Grâce à une collaboration minutieuse et intense, le secrétariat, la commission communication et Stéphanie JADAULT (CSP service PAO) réalisent une revue de qualité. Quant aux commerciaux, ils sont présents sur le terrain et sollicitent les annonceurs.

Aujourd'hui notre entreprise édite plus de 20 revues pour les Unions et nous souhaitons remercier l'UDSP38 pour cette collaboration car suite au travail effectué ensemble, nous sommes sollicités par d'autres départements.



## RECONNAISSANCE DE LA SEDB 38

**Mente et corde semper : « par l'esprit et par le cœur toujours »** telle est la devise de la Fédération Française de l'Encouragement, du Dévouement et Bénévolat (FFEDB) et de la Société d'Encouragement du Dévouement et du Bénévolat (SEDB). L'emblème est un Pélican.

### Mais qu'est-ce que la SEDB ?

C'est une association « loi-1901 », d'intérêt général, apolitique et non-confessionnelle. Ses buts visent à :

- encourager le dévouement et l'altruisme sous toutes leurs formes,
- sensibiliser les jeunes sur la reconnaissance des valeurs humaines,
- reconnaître et mettre à l'honneur des citoyens dévoués.

Ses ambitions : consolider le tissu de bénévoles existants et, plus généralement, créer une dynamique et une prise de conscience auprès de nos concitoyens.

Pour honorer les actions de courage, de générosité, de solidarité, de civisme, de bénévolat et de mécénat, les sections départementales ou régionales qui sont adhérentes à la Fédération Française de l'Encouragement, du Dévouement et Bénévolat (FFEDB) attribuent des médailles de l'encouragement du dévouement afin de rendre hommage publiquement aux actions significatives. Les médailles sont celles de la FFEDB, reconnue par la chancellerie, membre du Comité Français des organisations gouvernementales pour la liaison et l'information des Nations unies, membre de l'Association « La Flamme » sous l'Arc de Triomphe.

### Les niveaux de reconnaissance

- **les médailles** : il existe cinq grades de médailles (bronze, argent, vermeil, or et la grande médaille d'Or décernée par la fédération) ;
- **un trophée de l'encouragement du dévouement**, considéré comme une récompense de mérite pour les associations ou les entreprises ;

- **un trophée de la citoyenneté** pour récompenser une personne ou association ayant fait preuve d'altruisme (challenge GAEC CHOLAT) ; ce trophée est propre au département de l'Isère ;
- **des diplômes d'honneur**, notamment pour les jeunes, ou encore pour des entreprises ayant développé des actions de mécénat ;
- **une médaille d'honneur** décernée dans des circonstances particulières, notamment aux mairies partenaires des fêtes du dévouement.

Toutes ces récompenses répondent à des critères définis par le comité exécutif et tiennent compte de la durée de l'engagement bénévole.

### En Isère

La section départementale iséroise de la SEDB est présidée par Jean-Jacques GUERCHET. Son comité exécutif est composé de :

- **vice-présidents délégués** : René PAILLOT, Michel GROSSELIN
- **vice-présidents** : Jean BALESTAS, Michel PONAL
- **secrétaire générale** : Maddy-Lyane REBECCHI
- **secrétaire générale adjointe** : Andrée PETIT-FILS

- **trésorier général** : Jean DANZ
- **trésorier général adjoint** : Jean-Marc ROSELLI
- **membres** : Charles BAZUS, Bernard BODON, Bruno CATELIN.

La remise des reconnaissances de la SEDB s'est déroulée le mardi 27 novembre à la Maison Départementale des Sports à Eybens. Cette remise a lieu traditionnellement le dernier mardi de novembre.

### Challenge de la Citoyenneté

Cette année, il a été remis à Cédric BEURAIN de la caserne du Péage-de-Roussillon. Alors qu'il était de passage, il a sauvé une personne handicapée d'une maison en feu en attendant que ses collègues sapeurs-pompiers interviennent.

### Médaille

L'UDSP 38 est un des partenaires de la SEDB 38. À ce titre, la SEDB 38 accorde un contingent de dix médailles à l'UDSP 38, sur proposition du comité exécutif de l'UDSP 38.



**Liste des récipiendaires 2018,  
promotion Amiral AMMAN (fon-  
dateur de la SNSM) :**

• **échelon Vermeil :**

Lucien VICAT (sera remise ulté-  
rieurement)

• **échelon Argent**

Dominique DESSE  
Fabien FOUREL  
Bastien JALIFIER  
Ludovic LOMBARD  
Eric ROLLAND  
Noël SUCHIER  
Sandrine VIOLINO

• **échelon Bronze**

Jean-Pierre LÉGER  
Monique RIBEYRON



***Michel GROSSELIN***  
***Bernard MOLLIER***

## NOUS NE T'OUBLIONS PAS : LE FOYER PORTE DÉSORMAIS TON NOM

Le vendredi 18 janvier, la caserne de Saint-Laurent-du-Pont inaugurerait son nouveau foyer au nom de Sylvain DAS, Personnel Administratif Technique et Spécialisé (PATS) et sapeur-pompier volontaire du SDIS de l'Isère, décédé en décembre 2017 d'une longue maladie.

Les travaux de réhabilitation de la caserne se terminant, il apparaissait aux membres du bureau de l'amicale et aux sapeurs-pompiers du centre impossible de ne pas rendre hommage à Sylvain qui, malgré la maladie, est resté jusqu'à la limite de ses possibilités, secrétaire de l'amicale de l'Herretang (Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Joseph-de-Rivière).

Cette soirée inaugurale s'est déroulée en présence de la famille de Sylvain, de ses collègues PATS et des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du centre et du corps départemental. Elle a été marquée d'émotions, de rires, de moments de souvenirs entre tous.

Sylvain, dit « Titi » est entré comme sapeur-pompier volontaire à la caserne de Saint-Laurent-du-Pont en 1993. Il est devenu PATS dès la départementalisation du SDIS, participant à son échelle au développement du service en étant tour à tour affecté à différents postes du département : Seyssinet-Pariset, groupement territorial, État-major, plateforme logistique. Affaibli par la

maladie, il restera le plus longtemps possible en activité, ne souhaitant pas laisser le mal triompher.

Parallèlement, il poursuit ses activités de sapeur-pompier volontaire, restant discret, efficace et dévoué pour cette passion, tant il avait cœur de transmettre et de servir.

Au fil des visites médicales du SDIS et des « normes » auxquelles il ne pouvait plus prétendre pour un engagement opérationnel comme sapeur-pompier volontaire, il accusa le coup mais décida de rester sapeur-pompier volontaire avec des tâches réduites à l'administratif uniquement.

A cours de ses vingt-quatre années de service, il est entré au bureau de l'amicale de l'Herretang et est devenu rapidement secrétaire de celle-ci. Pendant toutes ces années d'amicaliste, Sylvain est apparu à tous comme un homme altruiste, sans cesse fédérateur, capable de créer par sa présence et sa volonté, une véritable émulation autour de lui. Il a accompagné des projets collectifs qui ont permis de souder des liens entre tous.



Forcément, ce nouveau foyer ne pouvait que porter le nom de Sylvain, puisque ce lieu représente pour tous, actifs ou anciens, un lieu de convivialité et de rassemblement, à l'image de « Titi ». Son souvenir restera ancré à jamais en nous et en ces lieux.

**Gilles PENA**  
**Chef de centre Chartreuse**

**Guy HARCHOUX**  
**Président de l'amicale**

## DERNIÈRE SAINTE-BARBE DE SERGE GLÉNAT

Le 19 janvier, par une belle et froide matinée d'hiver, la Sainte-Barbe de la caserne de Sassenage a revêtu un caractère très particulier.



En effet, les sapeurs-pompiers locaux mais également les autorités ont mis à l'honneur, plus particulièrement un homme, le chef de caserne, le lieutenant Serge GLÉNAT. Ce dernier officiait pour la dernière édition de cette cérémonie en sa qualité de chef de caserne, puisque Serge mettra fin à sa carrière à la fin de l'année 2019 après quarante années de service.

Les sapeurs-pompiers avaient réservé quelques surprises à leur chef...

Tout a débuté de bonne heure, le matin, par un coup de sonnette au domicile de Serge qui était en train de se préparer pour mettre sa tenue de sortie réglementaire et habituelle en de pareilles occasions. Mais... en ouvrant la porte de son domicile, il a eu la surprise de voir un « drôle d'engin et son équipage » : le président de l'amicale et son conducteur étaient à bord d'un véhicule ancien (la Jeep d'un collectionneur des Vaulnaveys : merci à lui pour son prêt). Ce n'était que le début des surprises. Il a dû troquer sa tenue de sortie contre une tenue réglementaire, certes, mais d'une autre époque !

Il a été invité à prendre place à bord de ce véhicule léger tout terrain en tenant la fonction de chef d'agrès pour rejoindre la caserne de Sassenage où il a été accueilli par une haie d'honneur composée des personnels de la caserne, d'officiers



venus en nombre ainsi que des élus du secteur. Tous bien entendu, invités pour la cérémonie officielle de Sainte-Barbe.

Cette cérémonie comme toutes les Sainte-Barbe a été l'occasion de mettre en avant le bilan annuel de l'activité opérationnelle de la caserne, de féliciter et d'applaudir les sapeurs-pompiers reçus aux différents stages, tout comme ceux qui ont fait l'objet d'un avancement de grade ou encore ceux qui se sont vu remettre une médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 10, 20 ou 30 années de service, déroulement classique dans une caserne avec un fort dynamisme.

Les discours ont fait la part belle à la reconnaissance de Serge car comme l'ont souligné toutes les autorités, qu'il s'agisse du lieutenant-colonel Ronan DELMAS, chef de groupement territorial et représentant le directeur départemental, le contrôleur général André

BENKEMOUN ou les élus : une caserne est à l'image de son chef. Cela a été l'occasion de mettre à l'honneur l'homme, son parcours, son humanisme, sa bienveillance...

Bien qu'il ne s'agisse pas encore de son départ à la retraite, le lieutenant-colonel Ronan DELMAS a cité quelques-unes des nombreuses spécialités dont Serge est titulaire et qu'il exerce (ou a pratiqué) : feu de forêts, sauvetage déblaiement, intervenant en milieux périlleux au sein du GRIMP pendant de nombreuses années. Il a également participé à des missions hors du corps départemental pour les feux de forêts dans le sud de la France ou en Corse, des missions de bûcheronnage dans les Landes suite à la tempête Klaus en 2010 ou à Mayotte pour la lutte contre le chikungunya et tellement d'autres qu'il faudrait plus d'une page de cette revue. D'ici son départ à la retraite d'autres anecdotes devraient refaire surface...

Les sapeurs-pompiers allemands de SHMALKALDEN avec lesquels la commune de Sassenage (et donc la caserne) est jumelée, étaient également présents. Ils ont prononcé quelques mots d'éloge à destination de Serge, le tout en allemand mais fort heureusement pour tous, traduits par une interprète. Ce jumelage existe depuis 2005 ; il est

important de maintenir les liens qui unissent les sapeurs-pompiers de Sassenage avec leurs homologues d'outre-Rhin.

Outre ses multiples casquettes, Serge GLÉNAT est également membre du conseil d'administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère. Il anime la commission des sports de

l'UDSP 38. Il est depuis très longtemps fortement impliqué dans les activités sportives de tous niveaux.

Merci à l'ensemble du personnel et au président de l'amicale qui a largement participé à l'organisation de cette belle cérémonie.

**Véronique DAUMAS  
PATS, assistante de la caserne**



Le point de  
vue de  
**l'intéressé**

Le mot de  
**Florent SERAFIN,**  
Président de  
l'amicale

Nous devons marquer le coup pour la dernière Sainte-Barbe du lieutenant Serge GLENAT ; nous voulions quelque chose de fort, d'inoubliable et à la hauteur du chef qu'il est dans cette caserne.

Des semaines de préparation, d'organisation en cachette mais le résultat a été à la hauteur de nos attentes.

Merci à toutes les personnes présentes ce jour-là, pour lui, pour notre Sainte-Barbe.

L'année 2019 sera marquée par le départ réel de Serge. Nous préparons maintenant la cérémonie. Il nous faut organiser tout cela ; la barre est haute, au regard de la Sainte-Barbe... Mais nous avons de l'imagination...

Merci à tous, Merci à toi Serge.

Pour ma dernière Sainte-Barbe en activité, je ne vous cache pas qu'elle restera longtemps gravée dans ma mémoire. Le secret avait été bien gardé et qu'elle ne fût pas ma surprise de voir débarquer à neuf heures, à mon domicile, une superbe Jeep d'époque ! Ils avaient pensé à tout : un veston de peau, la cravate de feu, mon casque du début de carrière « La gamelle ». Une fois habillé, « en avant », direction la caserne toute sirène hurlante entre Voreppe et Sassenage. Je n'étais pas au bout de mes surprises. En arrivant, l'ensemble du personnel, élus, famille, copains, tous m'avaient fait une haie d'honneur...

J'ai remonté à pied cette haie avec beaucoup, beaucoup d'émotions pour rejoindre la remise pour ce qui devait être la cérémonie de Sainte-Barbe de la caserne.

Comme il se doit, c'est à moi qu'appartenait l'ouverture des discours officiels et je ne cache pas avoir eu un peu de mal à contenir mon émotion. Mais en même temps je voulais profiter pleinement de ces instants, savourer ce plaisir d'être entouré par une telle équipe. Les remises de diplômes, de grades et de médailles se sont enchaînées comme je l'avais prévu dans ce qui devait être une Sainte-Barbe normale. Mais... après avoir tenu mon rôle, secondé par mon adjoint, la parole a été donnée au représentant du directeur puis aux élus présents.

L'ensemble des discours n'a été qu'éloges à mon égard. La cérémonie s'est terminée par la remise à mon épouse d'un superbe bouquet et d'un magnifique casque ancien pour moi. Et pour la partie festive du soir... je vous raconterai cela une prochaine fois !

Un grand merci à l'ensemble du personnel pour cette organisation hors du commun et ces moments inoubliables pour moi et sachez bien, que cela m'a profondément touché.

Bien Amicalement.

## LES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS DE FRONTONAS VISITENT LE NOUVEL ÉTAT-MAJOR

Le mardi 19 février, les anciens sapeurs-pompiers de Frontonas, accompagnés de quatre actifs (Jean-Marc FORET, chef de caserne, Patrick PASCAL, adjoint au chef de caserne, Sébastien MARQUETTE, président de l'amicale et Rémi CHATELAT) et de madame Annick MERLE, maire de Frontonas, vice-présidente du conseil départemental et membre du CASDIS prenaient la route du sud, non pas pour aller au soleil mais pour visiter le nouvel État-major (NEM) du SDIS.



Après avoir affronté les habituels bouchons de l'A48 nord, certes plus modestes en cette période de vacances scolaires, ils ont atteint leur objectif dans le timing fixé.

Ils ont été accueillis par madame Souad TAYAR, cheffe du groupement Immobilier. Le contrôleur général André BENKEMOUN, directeur départemental du SDIS de l'Isère et chef de corps, les a rejoints pour leur souhaiter la bienvenue et leur dire tout le bien qu'il pensait de cette démarche qui va être étendue sous peu aux autres anciens sapeurs-pompiers et anciens PATS.

Le NEM a été inauguré le 22 juin 2017. Les anciens sapeurs-pompiers de la caserne de Frontonas désiraient connaître ce bâtiment régulièrement évoqué par les sapeurs-pompiers actifs.

La première visite s'est déroulée dans le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA), sous les explications nourries et fort bien argumentées du capitaine Damien PERRET, adjoint au chef du CTA. Nous avons tour à tour découvert la salle de réception des appels en provenance du 18 et du 112, la gestion des appels provenant du téléalarme, le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS), le CODIS Crise



(activé lors de grosses opérations ou d'opérations particulières), la salle de débordement (utilisée pour faire face à l'affluence de très nombreux appels comme lors des inondations, tempêtes...). Il nous a expliqué le mode opératoire d'un déclenchement de secours à partir de l'appel jusqu'au déclenchement de l'alerte des sapeurs-pompiers en caserne. Les anciens ont fortement apprécié les évolutions depuis les anciens CTA, qu'ils avaient connus, répartis aux quatre coins du département, jusqu'à cet outil moderne.

Autre point fort de notre déplacement, la visite des ateliers. Nous avons été accueillis fort chaleureusement par monsieur Pierre CLAUZEL, chef de l'atelier Sud. Nous avons pu déambuler dans les ateliers découvrant les ateliers pour les poids-lourds, la zone pour les véhicules légers puis la carrosserie.

De nombreuses explications tant sur les caractéristiques des engins modernes, sous les yeux ébahis de nos anciens, que sur le fonctionnement de l'atelier Sud nous ont été données. Il nous a également expliqué l'organisation départementale avec les ateliers Sud et les ateliers Nord, que nous connaissons mieux car tout proche de notre caserne. La visite s'est terminée par les véhicules récemment accidentés ; ceci a rappelé quelques mauvais souvenirs à certains anciens et appelle à la plus grande prudence de tous.

La matinée, bien remplie et très enrichissante, s'est terminée autour d'un bon repas offert par l'amicale dans un restaurant de la commune de Frontonas. Merci à tous pour cette belle matinée.

**Rémi CHATELAT**  
Frontonas



## 70 ANS DE SERVICE : ÇA SE FÊTE !

Le vendredi 1<sup>er</sup> mars, une réception était organisée à la caserne de Saint-Geoire-en-Valdaine en l'honneur de deux sapeurs-pompiers partis en retraite, totalisant à eux deux, plus de soixante-dix ans de service.

**Le lieutenant Jean-Marc HERY, titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon grand or pour 40 ans de service.**

Sapeur-pompier volontaire depuis 1971, tout d'abord dans les Yvelines avant de rejoindre le département de l'Isère en 1989, il a été formateur en secourisme et conducteur VSM pendant de nombreuses années. Il est également titulaire de la médaille de reconnaissance de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, échelon chevalier et de la médaille de la reconnaissance fédérale, échelon argent. Il est nommé lieutenant honoraire.

**Le sergent Jean-Michel BOUVIER, titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or pour 30 ans de service.**

Sapeur-pompier volontaire depuis 1983, il a effectué l'ensemble de sa carrière à Saint-Geoire-en-Valdaine. De ce fait, il a connu trois casernements ainsi que le regroupement des casernes de Saint-Geoire-en-Valdaine et de



Massieu au sein du centre du Val d'Ainan, tout comme son collègue Jean-Marc. Il est nommé sergent honoraire.

Le chef de caserne et le président de l'amicale ont retracé le parcours opérationnel de chacun et ont aussi souligné leurs engagements au sein de l'amicale dont ils font partie tous les deux.

Nous comptons sur la poursuite de leur participation à nos activités où leurs services ont toujours été très efficaces et appréciés. On souhaite

qu'ils poursuivent ainsi cet engagement à nos côtés !

Cette réception rassemblait familles, collègues, amis et élus du secteur. A cette occasion, Monsieur le Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine leur a remis la médaille de reconnaissance de la commune pour les remercier de leur implication au service de la population de la Valdaine.

**Ingrid CAILLET-ROUSSET**  
*Vice-présidente de l'amicale Val d'Ainan*

## VOIRON : CULTIVER LA MÉMOIRE

L'avenir ne peut pas se dessiner en oubliant le passé ! La caserne de Voiron a aménagé plusieurs espaces dédiés à notre histoire. Le mur des anciens regroupe les photos de tous les anciens sapeurs-pompiers de la caserne de Voiron qui sont toujours parmi nous et que nous avons le plaisir de convier à nos différentes manifestations.



↑ Sur la photo l'un de nos plus anciens (sergent-chef Jean-Marius MAGNIN) pose à côté de la dernière de nos recrues (sapeure Laurine CLEYET) ; 60 ans les séparent.



↑ La galerie des chefs met en avant l'évolution des casernes, depuis 1828 à nos jours et les différents chefs de caserne qui se sont succédés depuis Abel ROSSIGNOL en 1922.



↑ Enfin, la zone d'attente de la caserne a été décorée en mettant en avant deux des principales interventions sur Voiron (l'accident de TGV en 1988 et le camion fou en mai 2000). D'autre part, un meuble a été réalisé pour mettre en valeur le drapeau de la caserne et de l'ancienne section de JSP.

Le bandeau « MUR DES ANCIENS » et le meuble des drapeaux ont été confectionnés par des sapeurs-pompiers de la caserne de Voiron. Le bandeau « MUR DES ANCIENS » a été sculpté par Nicolas DORIAT et le meuble pour les drapeaux par Julien COURBEBASSE. Merci à eux deux pour le travail.

**Michaël PICHAVANT**  
**Chef de caserne**

**Nicolas BRANLANT**  
**Président de l'amicale**

## CONGRÈS DÉPARTEMENTAL À VOIRON

Cette année, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère a confié l'organisation du congrès départemental à la caserne de Voiron.



C'est avec une certaine fierté et une volonté d'innovation qu'une grande majorité du personnel de la caserne a relevé ce challenge.

Depuis septembre dernier, date à laquelle notre candidature a été retenue pour organiser cet événement, nous nous sommes mis au travail, au travers d'un comité d'organisation chargé d'une part de rechercher des partenaires et d'autre part d'imaginer des nouveautés fédératrices pour donner l'envie à notre grande famille des sapeurs-pompiers de venir nous rejoindre.

Il y aura bien sûr les incontournables que ce soit les concours de manœuvres et les parcours sportifs ou bien la réunion des anciens sapeurs-pompiers et anciens PATS, des chefs de caserne et des présidents d'amicales, l'Assemblée Générale de l'UDSP 38 et bien sûr la cérémonie de passation du drapeau de notre union.

Mais outre ces points clés, cette année le comité d'organisation a souhaité proposer des innovations dans plusieurs domaines :

**La première nouveauté** concernera l'invitation de délégations de sapeurs-pompiers étrangers. En



effet, une fanfare de 50 sapeurs-pompiers de Vila Nova De Fimalcão au Portugal sera présente ainsi qu'une délégation de sapeurs-pompiers d'Herford, en Allemagne, une de nos 4 villes jumelées.

**La deuxième nouveauté concernera les animations :**

- un challenge « secours-routier » basé sur les compétitions « World

Rescue Challenge » (sans en avoir la prétention). Ce dernier sera limité pour cette première édition à un maximum de 5 équipes, composées d'un équipage secours-routiers à 3, d'un équipage VSAV à 3 + un infirmier de sapeurs-pompiers + un chef de groupe.

- Un challenge de « Cross fit » en lien avec une salle de Voiron, spécialisée

dans cette activité afin de faire rivaliser, entre autres, les costauds de nos casernes, par équipe de deux.

#### Concernant le village des partenaires :

- un thème sur la sécurité routière avec voiture tonneau, simulateur de conduite, simulateur d'ivresse et la présence des divers services de police. Une animation unique en Europe devrait également être présente avec un simulateur d'accident de bus.
- Un thème sur le risque d'incendie pour lequel nous devrions avoir un caisson à feu réel, la présence de plusieurs organismes de formation incendie et de matériel innovant. Sur ce stand, des agents de GRDF seront également présents pour évoquer les dangers du gaz.
- Plusieurs autres partenaires seront également présents : le Lion's club de Voiron, un vendeur d'articles de sapeurs-pompiers, la société ROSSIGNOL qui nous met à disposition une exposition sur l'évolution des skis, des producteurs locaux...

#### Concernant la restauration plusieurs possibilités seront offertes :

- le restaurant des congressistes pour un repas sous forme de self (sur réservation).
- L'amicale de Voiron tiendra une buvette avec de la restauration rapide.
- Seront également présents un restaurateur Antillais et un glacier



renommé de Voiron qui nous feront découvrir leurs produits.

Bref, nous avons essayé, en toute modestie, de créer un congrès, sous forme de grande fête des sapeurs-pompiers, ouvert au grand public alliant des messages de prévention et la découverte de nouveautés dans une ambiance conviviale qui se conclura par un bal sous forme de repas dansant.

Un cocktail sera offert pour toute réservation ; cocktail à base de charreuse bien sûr... À consommer avec modération, bien entendu.

**Alors réservez votre 29 juin et venez nombreux nous retrouver sur l'espace de la Brunerie sur la commune de Voiron. Et si le défi supplémentaire était de battre les records d'affluence ! Vous relevez ce défi ? On vous attend, on est prêt.**

**Michaël PICHAVANT**  
Chef de caserne

**Nicolas BRANLANT**  
Président de l'amicale

## LOGO DU CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE VOIRON

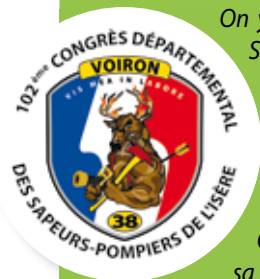
Dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle, la ville de Voiron s'est attribuée les armoiries que l'on connaît encore aujourd'hui.

On y voit sur la partie supérieure du blason un cerf blessé d'une flèche en allusion au nom actuel du bourg SERMORENS (cerf mourant). Sur la partie inférieure figure 2 navettes en sautoir qui rappellent la cité industrielle du tissage de la toile puis de la soie. Le côté industriel est renforcé par la devise « VIS MEA IN LABORE » qui signifie ma force est dans le travail.

La caserne des sapeurs-pompiers de Voiron a repris la devise et l'image du cerf blessé pour créer son propre blason.

Certes le cerf ne semble pas mourant, il est quelque peu bodybuildé et prêt à assurer de nouvelles missions avec sa lance et la hache, deux outils emblématiques des sapeurs-pompiers. Les flammes au niveau de ses bois est un clin d'œil à la mission régaliennne des sapeurs-pompiers.

Outre le nom de la ville et le chiffre du département, le fond du blason reprend les couleurs du drapeau français.



## JOURNÉE DÉTENTE DES ANCIENS CHEFS DE CORPS ET CHEFS DE CASERNE LE 17 OCTOBRE 2018 À SEPTÈME

La journée se présente bien, le soleil inondant le bourg de Septème. Les anciens chefs de corps et chefs de caserne, accompagnés de leurs conjointes arrivent radieux en vue de passer une bonne journée.

Nous sommes accueillis dans la caserne et comme souvent dans une caserne... le bip sonne pour une intervention ... pile au moment du café et des viennoiseries. Les sapeurs-pompiers présents prennent le départ. Un petit moment de flottement s'installe... Mais, rapidement, certains invités passent de l'autre côté de la table et prennent le relais pour faire le service en attendant le retour du chef de caserne, le lieutenant Jean-Jacques VITTOZ et ses collègues, pour lancer la journée.

Après le mot d'accueil de Jean-Jacques et la présentation de la matinée, nous nous sommes dirigés vers le château de Septème où nous avons été reçus par les propriétaires, madame et monsieur DERON. L'adjudant Gérard PRUDHOMME, membre de l'Association des Amis du Château et des remparts, les accompagnait. Dans un premier temps, ils nous ont expliqué l'histoire du château avant de procéder à la visite. Le bâtiment est remarquable par sa grandeur ; les remparts sont surprenants ! Un site formidable à voir absolument. Cette visite a été appréciée par l'ensemble des participants.

Nous avons ensuite regagné la salle des fêtes de Oytier pour prendre le verre de l'amitié. Le président de l'UDSP 38, le colonel Jacques PERRIN nous a fait part de sa satisfaction de voir autant de participants quant au lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER, représentant le directeur départemental le contrôleur général André BENKEMOUN, il était heureux de revoir les anciens chefs de corps et chefs de caserne, tout en sachant qu'il allait bientôt



rejoindre leur rangs. Notre ancien directeur départemental, le colonel Jean-Claude BOURGEOIS, nous fait l'honneur d'être parmi nous.

Le repas était servi par le traiteur local et son équipe. Les convives ont fortement apprécié le menu et en ont profité pour partager des souvenirs et autres anecdotes.

Une nouvelle fois, la journée s'est déroulée dans une ambiance calme emprunte d'amitié.

Nous remercions bien sincèrement nos hôtes que ce soit le personnel de l'amicale et son président Christian JACQUOT, ainsi que le chef de caserne, le lieutenant Jean-Jacques VITTOZ et son équipe pour l'organisation de cette sympathique journée.

Espérant se revoir tous l'année prochaine.

**Marcel PERRIN**  
Président délégué des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère



## PREMIER REPAS DES ANCIENS DE LA NOUVELLE CASERNE CHÂBONS-BIZONNES

La caserne de Châbons-Bizonnes est la fusion de deux casernes ancestrales des terres froides ; celle de Bizonnes et celle de Châbons, dans le centre des Vals-du-Dauphiné.



Ce regroupement, travaillé de très longue date par les chefs de caserne de l'époque le commandant Thierry ORTUNO et le capitaine Pierre CHARVET, a vu le jour le 10 Septembre 2015. 100 % des sapeurs-pompiers actifs ont été « embarqués » dans cette fusion. Le commandement a été confié au capitaine Paul MORESTIN-CADET, le 1 avril 2016. La nouvelle caserne a été inaugurée le 10 novembre 2017.

Regrouper une caserne relève de la compétence du directeur départemental et de ses équipes (chef de groupement territorial, chef de centre, services supports de l'Etat-major et du groupement Nord...). Mais regrouper deux amicales, avec toutes ses composantes (actifs et anciens), ne dépend que de la bonne volonté des hommes et des femmes qui les composent. À Châbons-Bizonnes, sous la houlette des présidents d'amicale (Aurélien MICOUD et Jean-Baptiste GARIN), au fil de quelques réunions et sur les conseils de Jacques PERRIN, président de l'UDSP 38, tout s'est très bien déroulé.

La nouvelle amicale Châbons-Bizonnes, présidée par le lieutenant Aurélien MICOUD, œuvre pour que tout le monde trouve sa place dans cette nouvelle organisation. L'amicale organise de nombreuses activités dont la matinée diot/frites, le deuxième dimanche de novembre, la journée portes ouvertes fin mai - début juin, une année sur deux, des sorties, des week-ends à Disneyland Paris ou au Puy-du-Fou... À ces diverses occasions, les anciens de l'amicale répondent toujours présents qu'ils soient issus de Châbons ou de Bizonnes.

Pour sceller encore plus les liens d'amitié qui unissent les anciens et pour partager les anecdotes et histoires communes, ils se sont donnés rendez-vous le 6 avril 2019 dans un célèbre restaurant de Paladru. Le rendez-vous était fixé à 10 heures 45 avec les conjointes à la caserne pour la photo de groupe. Ils se sont ensuite dirigés vers les voitures pour se rendre au restaurant où ils ont reçu un accueil très chaleureux. Ils ont été invités à prendre l'apéritif et

à se mettre à table, pour déguster le succulent menu que leur avait préparé le Chef. Au fil du repas cela a été l'occasion de revenir sur quelques anecdotes et interventions de leurs années d'activité. Le temps passe, les souvenirs restent...

Le soleil décline à l'horizon, il va bientôt faire nuit ! Après un formidable après-midi passé ensemble, il est temps de reprendre les voitures et de revenir vers la caserne, là où tout le monde se dit au-revoir. Au-revoir est le mot juste car ce premier repas des anciens de Châbons-Bizonnes ne sera pas le dernier. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour la deuxième édition. Tous envisagent d'être présents à la journée portes ouvertes du 18 mai 2019.

**Aurélien MICOUD**  
Président de l'amicale  
**Paul MORESTIN-CADET**  
Chef de la caserne

## LE TÉLÉTHON 2018

**Commencée dès le samedi 3 novembre par les amicales des Vals-du-Dauphiné, l'édition 2018 du Téléthon semblait vouloir se dérouler bizarrement : contexte difficile mais avec une volonté de faire mieux que l'année précédente.**

Heureusement, les manifestations sociales de cette fin d'année n'ont pas eu de grosses répercussions, sauf peut-être dans les grandes agglomérations où la participation semble avoir été plus faible mais aucune manifestation n'a été annulée en Isère.

A priori, le plus pénalisant pour la collecte de dons a été le manque de nouveautés et renouvellement des objets Téléthon / sapeurs-pompiers. Beaucoup d'organisateur ne se sont pas risqués à tenter de vendre pour la troisième année de suite les mêmes objets. De fait c'est un vrai manque de recettes. La vente d'objets reste la solution la plus simple pour ceux qui n'osent pas organiser une manifestation de grande ampleur ou un défi.

Le samedi 3 novembre à 7 heures, la deuxième édition du « 1110 » s'élançait de la caserne de La Tour-du-Pin en direction de Châbons pour un périple d'une centaine de kilomètres. Après les sapeurs-pompiers turripinois, ceux de Châbons avaient pour mission de rallier Charavines.

Et c'est ainsi que tour à tour les amicales et sapeurs-pompiers des villes participantes prennent le relais : Montferrat-Paladru, Saint-Geoire-en-Valdaine, Le Pont-de-Beauvoisin, Les Abrets-en-Dauphiné, Chimilin, La Bâtie-Montgascon et Saint-André-le-Gaz. Suite au retour d'expérience de l'an dernier, il avait été décidé de s'arrêter environ un quart d'heure lors du « passage de témoin ». Le public était plus nombreux et participait plus volontiers aux activités proposées. En fin d'après-midi, les représentants de chaque amicale se sont regroupés à l'entrée de La Tour-du-Pin pour finir sur la place Antonin DUBOST.

Tout au long de ce parcours, se relayant, les jeunes sapeurs-



pompiers du Dauphiné-Est ont accompagné ce défi. La réflexion sur les améliorations apportées à la première édition, a valu un surcroît de popularité dans presque tous les lieux de passage ; certaines écoles comme aux Abrets-en-Dauphiné ayant même fait une exposition sur les sapeurs-pompiers. Mais c'est surtout une convivialité accrue lors des haltes vers chaque caserne participante qui a permis de grossir l'objectif premier de cette édition : la collecte de fonds.

Rappelons que le défi 1110 correspond à 1000 comme mille euros comme objectif à collecter, 100 pour le nombre (environ) de kilomètres parcourus et 10 comme le nombre d'amicales engagées et le temps en heures (scratch) du défi. L'objectif de 1000 euros souhaités a, cette année encore, été pulvérisé.

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre, d'autres amicales se sont lancées dans ce





32<sup>e</sup> Téléthon, dont certaines pour la première fois et s'en sont sorties avec brio.

C'est surtout lors du Téléthon médiatique (7 & 8 décembre, voire le 9) que nos amicalistes ont organisé des manifestations et défis...

Le délégué départemental s'était fixé comme objectif de se rendre, tant que faire se peut, sur le plus possible de manifestations de l'Isère. Il a pu voir la mobilisation que chacun a mis en place :

- la vente de spécialités locales et les adaptations ludiques de nos exercices d'entraînement en

direction des enfants (Monestier-de-Clermont et Crolles),

- la vente d'objets et spécialités locales (Corps, JSP de Moirans, JSP de Chartreuse, Le Pont-de-Chéruy, JSP de Belledonne, JSP Le Péage-de-Roussillon, etc.),
- un défi physique (Grenoble),
- le classique « tiré de dévidoir » (région Viennoise),
- des activités couplées à des anniversaires historiques ou dans le Nord-Isère, avec les illuminations propres à la région lyonnaise (Beau-repaire),







• des animations avec des partenaires ou municipalités (Voiron, Villette d'Anthon, Morestel, Pontcharra...).

Chacun a su faire preuve d'initiative et la réussite était au rendez-vous.

### **Les dons en hausse**

Cette embellie, dans le contexte difficile a permis aux sapeurs-pompiers de l'Isère de retrouver une collecte au niveau du passé. Environ 20 000 euros ont été remis par les différents organisateurs à l'AFM pour l'édition 2018. Un grand bravo à ceux qui se sont mobilisés.

Le délégué départemental et tous

les organisateurs espèrent que de nouveaux objets Téléthon seront mis à disposition pour la prochaine édition du Téléthon 2019.

La « boîte à outils » que je qualifierais de « boîte à idées » devrait être transmise au premier semestre par la FNSPF.

Elle sera aussitôt retransmise à chaque amicale et section de JSP. Elle permettra à ceux qui souhaiteraient « faire quelque chose » et n'osent pas ou ne savent pas, d'avoir un outil d'aide.

Dans tous les cas, la commission Téléthon reste à votre écoute pour

vous aider et vous conseiller si besoin, pour que l'on amplifie cette réussite, en 2019.

**Michel GROSSELIN**  
**Délégué départemental Téléthon**  
**pour l'UDSP 38**

## CROSS DE LA SAINTE-BARBE

### LE 24 NOVEMBRE 2018 - SILLANS

Cette année le 37<sup>e</sup> cross de la Sainte-Barbe s'est couru, le samedi 24 novembre 2018 à Sillans, tout proche de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

#### Histoire

Le cross de la Sainte-Barbe a été créé en 1982, par le service des sports des sapeurs-pompiers de la ville de Grenoble et notamment le lieutenant Jack NAVILLE ainsi que le chef de corps, le lieutenant-colonel René PAILLOT. Pour ce cross organisé sur l'agglomération grenobloise, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du département étaient invités. Pour l'anecdote, sur le premier cross il y avait presque autant d'organisateurs que de coureurs...

Les premiers cross se sont déroulés dans les bois des Vouillants sur les hauteurs de Grenoble, toujours organisés par les sapeurs-pompiers de la ville de Grenoble, sous la houlette du lieutenant Jack NAVILLE. Mais devant l'afflux de coureurs, les organisateurs ont fait appel aux renforts des casernes de l'agglomération grenobloise pour leur prêter main forte. Les premières rencontres se déroulaient le dimanche matin avant de choisir définitivement le créneau du samedi après-midi.

Pour le cross du 25 novembre 1995, le 14<sup>e</sup> cross de la Sainte-Barbe, les corps organisateurs étaient : Corenc, Fontaine, Grenoble, Meylan, Sassenage, Saint-Égrève et Saint-Martin-d'Hères. Plus de 600 concurrents avaient pris le départ, de la catégorie poussins à vétérans 2.

En 1997, le cross quitte les bois des Vouillants et prend possession du parc et des sous-bois de l'Île d'Amour à Meylan. De 80 inscrits au premier cross, 130 au deuxième plus de 600 en 1995, les résultats ont été informatisés grâce à la compétence du lieutenant-colonel Jacques COLOMBIER. Le progrès était considérable. Du tout papier à l'informatique, cela permettait de proclamer les résultats dès l'arrivée du dernier concurrent.

Le 24 novembre 2007, le cross quittait pour la première fois l'agglomération grenobloise. Il était organisé par la caserne de Saint-Jean-de-Bourney, sur le complexe sportif MONTMÉAT. Les organisateurs ont mis en place un challenge, récompensant le centre le plus représenté en concurrents adultes, en mémoire de Jean-Philippe GAGET, originaire de Saint-Jean-de-Bourney et décédé à l'âge de 35 ans.

Ce cross n'entre pas dans le classement officiel pour participer aux cross régionaux et nationaux mais vise à perpétuer la tradition et honore notre sainte patronne par le sport. Cette compétition, contrairement au cross départemental, n'est pas organisée par le SDIS 38 mais bien par l'UDSP 38 avec l'appui du SDIS 38.

Les relations sont si bonnes entre le SDIS 38 et l'UDSP 38, qu'il est difficile de faire la différence entre ces deux cross départementaux. À chaque fois, les mêmes acteurs sont impliqués dans une ambiance toujours très chaleureuse : personnels actifs et retraités du secteur organisateur, l'amicale locale, les membres de la commission des sports, les anciens toujours prêts à donner un coup de main pour mettre des barrières de la tresse de chantier et autres, les responsables des sections de JSP, les parents, les bénévoles, les services supports du SDIS 38 et bien sûr les sportifs eux-mêmes.





Merci à tous ceux qui se sont investis pour que ce cross soit une réussite.

Vous êtes nombreux à avoir donné la main pour l'organisation de ce cross : personnels actifs et retraités du secteur de Bièvre-Chambarran, amicale de Saint-Étienne-

de-Saint-Geoirs, les membres de la commission des sports, les anciens, les responsables des sections de JSP, les parents et tous les bénévoles ainsi que les services du SDIS 38.

Merci également au lieutenant Jack NAVILLE, pour les éléments de rappel historique.

Sportivement.

**Serge GLÉNAT**  
**Animateur de la**  
**commission des sports**

### Classements

Cette année, pour le 37<sup>e</sup> cross de la Sainte-Barbe, 726 concourants ont franchi la ligne d'arrivée, soit presque 10 fois plus que lors du premier cross en 1982.

Catégorie	Distance (en m)	Participants	Classements individuels	Classements par équipe
<b>Benjamines</b>	2 300	51	1 <sup>er</sup> - Fleurentine AUPETIT (JSP Saint-Égrève) 2 <sup>e</sup> - Alexandra DO CONTO (JSP Le Péage-de-Roussillon) 3 <sup>e</sup> - Clémence SEGUINEAU-DE-PREVAL (JSP Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs)	1 <sup>er</sup> - JSP Val-du-Ver 2 <sup>e</sup> - JSP Montalieu-Vercieu 3 <sup>e</sup> - JSP Le Péage-de-Roussillon
<b>Benjamins</b>	2 300	115	1 <sup>er</sup> - Maxence MOLIN (JSP Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Romain GONZALEZ (JSP Saint-Savin) 3 <sup>e</sup> - Mathéo VANHOYE (JSP Val-du-Ver)	1 <sup>er</sup> - JSP Saint-Savin 2 <sup>e</sup> - JSP Oytier-Septème 3 <sup>e</sup> - JSP des Deux-Guiers
<b>Minimes (filles)</b>	3 300	98	1 <sup>er</sup> - Ophéline MULA (JSP Vienne) 2 <sup>e</sup> - Julia DE FREITAS (JSP Dent-de-Crolles) 3 <sup>e</sup> - Manon PRADEL (JSP Saint-Savin)	1 <sup>er</sup> - JSP Saint-Savin 2 <sup>e</sup> - JSP Vinay 3 <sup>e</sup> - JSP Le Péage-de-Roussillon
<b>Minimes (garçons)</b>	3 300	160	1 <sup>er</sup> - Tom MAULOUE (JSP Saint-Savin) 2 <sup>e</sup> - Léo MACKE (JSP Val-du-Ver) 3 <sup>e</sup> - Enzo MARTINEZ (JSP Satolas-et-Bonce)	1 <sup>er</sup> - JSP Saint-Égrève 2 <sup>e</sup> - JSP Canton de Vif 3 <sup>e</sup> - JSP Vizille
<b>Cadettes</b>	3 300	41	1 <sup>er</sup> - Marion COMBALOT (JSP Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Clarisse DELHUMEAU (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 3 <sup>e</sup> - Emma VITALIS (JSP Val-du-Ver)	1 <sup>er</sup> - JSP Saint-Savin 2 <sup>e</sup> - JSP Dauphiné-Est 3 <sup>e</sup> - JSP Dent-de-Crolles
<b>Cadets</b>	5 500	130	1 <sup>er</sup> - BRUCHON CLÉMENT (Saint-Jean-de-Bourнай) 2 <sup>e</sup> - Jean-Côme GUERIN (Agnin) 3 <sup>e</sup> - Benjamin DUMOULIN (JSP Montalieu-Vercieu)	1 <sup>er</sup> - JSP Vienne 2 <sup>e</sup> - JSP Canton de Vif 3 <sup>e</sup> - JSP Le Péage-de-Roussillon
<b>Juniors (filles)</b>	5 500	5	1 <sup>er</sup> - Tatania REY (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Nathalie DUPERRAY (Vaulnavays-le-Haut) 3 <sup>e</sup> - Lou HERBERT (JSP Belledonne-Domène)	
<b>Juniors (garçons)</b>	9 000	19	1 <sup>er</sup> - Pierrick BRAYMAND (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Robin BERGER (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 3 <sup>e</sup> - Corentin GENIN (Saint-Savin)	1 <sup>er</sup> - Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs 2 <sup>e</sup> - Morestel
<b>Séniors (filles)</b>	5 500	13	1 <sup>er</sup> - Aurélie BOUSSEMART (Meylan) 2 <sup>e</sup> - Marion FABREGUE (Voiron) 3 <sup>e</sup> - Anne ANDREY (Montalieu-Vercieu)	
<b>Séniors (hommes)</b>	9 000	48	1 <sup>er</sup> - Adrien ABRY (Grenoble) 2 <sup>e</sup> - Florian CROSET (Saint-Savin) 3 <sup>e</sup> - Clément DENIER (Grenoble)	1 <sup>er</sup> - Grenoble 2 <sup>e</sup> - Villard-Bonnot 3 <sup>e</sup> - Beaucroissant
<b>Vétérans (filles)</b>	5 500	2	1 <sup>er</sup> - Sandrine GIRARD (Monestier-de-Clermont) 2 <sup>e</sup> - Betty Bénévent (Saint-Égrève)	
<b>Vétérans 1 (hommes)</b>	9 000	27	1 <sup>er</sup> - Hugo GENTY (État-major du SDIS) 2 <sup>e</sup> - Christophe PEYRE (Groupement Sud du SDIS) 3 <sup>e</sup> - Grégory NEYRET (Bourgoin-Jallieu)	1 <sup>er</sup> - Grenoble 2 <sup>e</sup> - Bourgoin-Jallieu
<b>Vétérans 2 (hommes)</b>	9 000	17	1 <sup>er</sup> - Alain PORTEJOIE (État-major du SDIS) 2 <sup>e</sup> - Jean-Maxime SCARINGELLA (Villard-Bonnot) 3 <sup>e</sup> - Angello BABUCCI (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs)	1 <sup>er</sup> - État-major du SDIS

## NIGHT-SNOW TRAIL DES SAPEURS-POMPIERS DES DEUX-ALPES ÉDITION 2019

Le trail nocturne des sapeurs-pompiers des Deux-Alpes s'est déroulé le samedi 19 janvier 2019. Cet événement était organisé par la station des Deux-Alpes en collaboration avec l'amicale des sapeurs-pompiers des Deux-Alpes.

Le rendez-vous était fixé à 17 h 00 sur les pistes à 2 180 mètres d'altitude. À cette heure-là, un magnifique couché de soleil se profilait à l'horizon ; malgré la température glaciale, le souvenir est inoubliable.

Au total, 507 concurrents ont répondu présent et se sont lancés dans cette course mémorable. 54 sapeurs-pompiers de plusieurs départements ont eux aussi tenté l'aventure. Les UDSP représentées étaient : 13, 19, 22, 25, 34, 42, 54, 57, 69, 73, 74. Les sapeurs-pompiers de l'Isère n'ont pas laissé leur place. Presque la moitié des 54 sapeurs-pompiers engagés étaient de notre département ; 25 sapeurs-pompiers isérois étaient engagés dans les diverses courses.

Les courses ont toutes été très disputées et ont mis les organismes à rude épreuve. À l'issue, l'ensemble des participants s'est retrouvé au palais des sports pour la remise des résultats et pour prendre un bon repas bien chaud.

Merci à tous les participants et rendez-vous l'an prochain.

**Benoît ROGER**  
Bourg-d'Oisans





Femmes	5 km	1 <sup>er</sup>	Pauline VEYRAT	40' 21''	38 - Le Bourg-d'Oisans
		2 <sup>e</sup>	Marine MOREAU	50' 43''	38 - Les Deux-Alpes
	10 km	1 <sup>er</sup>	Carine EPINAT	57' 39''	42 - Saint-Alban-les-Eaux
		2 <sup>e</sup>	Myrtille SAAD	1 h 01' 25''	38 - Les Deux-Alpes
		3 <sup>e</sup>	Sarah MALARME	1 h 01' 27''	69 - Toussieu
	15 km	1 <sup>er</sup>	Sarah MUNOZ	1 h 59' 16''	74 - Saint-Gervais-les-Bains
	20 km	1 <sup>er</sup>	Élodie Thierry	2 h 59' 00''	50 - Saint-Malo

Hommes	10 km	1 <sup>er</sup>	Cédric GOUNON	44' 24''	42 - Saint-Pierre-de-Boeuf
		2 <sup>e</sup>	Jordan PITTET	43' 19''	57 - Hagondange
		3 <sup>e</sup>	Clément GRAPOTTE	46' 05''	42 - Saint-Pierre-de-Boeuf
	15 km	1 <sup>er</sup>	Jean-Baptiste BOTTARO	1 h 23' 20''	38 - Grenoble
		2 <sup>e</sup>	Sébastien BOUCHEZ	1 h 36' 46''	74 - Saint-Gervais-les-Bains
		3 <sup>e</sup>	Sébastien DEVILLERS	1 h 39' 20''	25 - Pierre-Fontaine
	20 km	1 <sup>er</sup>	Adrien ABRY	1 h 45' 23''	38 - Les Deux-Alpes
		2 <sup>e</sup>	Flavien BOUTTECON	1 h 53' 34''	38 - Grenoble
		3 <sup>e</sup>	Nicolas AUPER	2 h 10' 43''	38 - Grenoble

## CROSS DÉPARTEMENTAL - BEAUREPAIRE

Le samedi 26 janvier 2019, le cross départemental a été organisé par le SDIS 38 en très étroite collaboration avec la commission des sports de l'UDSP 38.

Sous un ciel clément en cette saison, les coureurs ont pu s'affronter sur un beau parcours qualificatif pour le cross national qui lui se déroulera samedi 23 mars dans l'Hérault.

Près de 700 concourants ont pris le départ de cette belle épreuve. Bravo à tous les concourants qualifiés ou non.

Merci à tous pour la belle réussite de cette journée que ce soit le service des sports du SDIS 38, les sapeurs-pompiers actifs ou retraités de Beaurepaire et des environs, les membres de la commission des sports et de la commission des anciens de l'UDSP 38, l'amicale de Beaurepaire, les parents et les anonymes...

Sportivement.

**Serge GLÉNAT**  
*Animateur de la  
 commission des sports*



## Classements

Catégorie	Distance (en m)	Participants	Classements individuels	Classements par équipe
<b>Benjamines</b>	2 300	49	1 <sup>er</sup> - Fleurantine AUPETIT (Saint-Égrève) 2 <sup>e</sup> - Apolline DUPUIS (Portes de Chartreuse) 3 <sup>e</sup> - Alexandra DO-CONTO (Le Péage-de-Roussillon)	1 <sup>er</sup> - Val-du-Ver 2 <sup>e</sup> - Vinay 2 <sup>e</sup> - Le Péage-de-Roussillon
<b>Benjamins</b>	2 300	100	1 <sup>er</sup> - Romain GONZALEZ (Saint-Savin) 2 <sup>e</sup> - Mathéo VANHOYE (Val-du-Ver) 3 <sup>e</sup> - Paul LALUC (Région Saint-Jeannaise)	1 <sup>er</sup> - Oytier-Septème 2 <sup>e</sup> - JSP des Deux-Guiers 3 <sup>e</sup> - Saint-Savin
<b>Minimes (filles)</b>	3 700	84	1 <sup>er</sup> - Pauline HÉBERT (JSP des Terres Froides) 2 <sup>e</sup> - Opheline MULA (Vienne) 3 <sup>e</sup> - Charlène CORNET (Portes de Chartreuse)	1 <sup>er</sup> - Saint-Savin 2 <sup>e</sup> - Vienne 3 <sup>e</sup> - Vinay
<b>Minimes (garçons)</b>	3 700	141	1 <sup>er</sup> - Léo MACKÉ (Val-du-Ver) 2 <sup>e</sup> - Ethan CAPORALE (Vizille) 3 <sup>e</sup> - Lucas PÉRALDI (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs)	1 <sup>er</sup> - Saint-Égrève 2 <sup>e</sup> - Moirans 3 <sup>e</sup> - Val-du-Ver
<b>Cadettes</b>	3 700	40	1 <sup>er</sup> - Clarisse DELHUMEAU (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Marion COMBALOT (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 3 <sup>e</sup> - Emilie JACQUEMIER (Tullins)	1 <sup>er</sup> - Saint-Savin 2 <sup>e</sup> - Tullins 3 <sup>e</sup> - Dent-de-Crolles
<b>Cadets</b>	5 200	120	1 <sup>er</sup> - Clément BRUCHER (Saint-Jean-de-Bournay) 2 <sup>e</sup> - Jean-Côme GUÉRIN (Agnin) 3 <sup>e</sup> - Clément THIBAUT (Belledonne-Domène)	1 <sup>er</sup> - Saint-Jean-de-Bournay 2 <sup>e</sup> - Le Péage-de-Roussillon 3 <sup>e</sup> - Montalieu-Vercieu
<b>Juniors (filles)</b>	5 200	9	1 <sup>er</sup> - Tatiana REY (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Marine DURET (Pont-de-Beauvoisin) 3 <sup>e</sup> - Loona SARKISSIAN (Vienne)	
<b>Juniors (garçons)</b>	8 200	23	1 <sup>er</sup> - Pierrick BRAYMAND (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 2 <sup>e</sup> - Kévin DUMIGNARD (Le Péage-de-Roussillon)	
<b>Séniors (filles)</b>	5 200	19	1 <sup>er</sup> - Aurélie BOUSSEMART (Meylan) 2 <sup>e</sup> - Marion FABRÈGUE (Voiron) 3 <sup>e</sup> - Anne ANDREY (Montalieu-Vercieu)	1 <sup>er</sup> - Meylan 2 <sup>e</sup> - Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs
<b>Séniors (hommes)</b>	8 200	54	1 <sup>er</sup> - Adrien ABRY (Grenoble) 2 <sup>e</sup> - Côme RONDET (Échirolles) 3 <sup>e</sup> - Clément DENIER (Grenoble)	1 <sup>er</sup> - Grenoble 2 <sup>e</sup> - Beaurepaire 3 <sup>e</sup> - Voiron
<b>Master (filles)</b>	5 200	5	1 <sup>er</sup> - Sandrine GIRARD (Monestier-de-Clermont) 2 <sup>e</sup> - Sandrine BIANZANI (Bourgoin-Jallieu) 3 <sup>e</sup> - Valérie HEUNET (Invitée)	
<b>Vétérans 1 (hommes)</b>	8 200	19	1 <sup>er</sup> - Ludovic PELLÉ (Saint-Égrève) 2 <sup>e</sup> - Romuald GRANADE (Grenoble) 3 <sup>e</sup> - Grégory NEYRET (Bourgoin-Jallieu)	1 <sup>er</sup> - Grenoble 2 <sup>e</sup> - Péage de Roussillon
<b>Vétérans 2 (hommes)</b>	8 200	18	1 <sup>er</sup> - Michel SAAD (CTA-CODIS) 2 <sup>e</sup> - Philippe CORMONS (État-major) 3 <sup>e</sup> - Yannick ABEL-COINDOZ (État-major)	1 <sup>er</sup> - État-major 2 <sup>e</sup> - Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs

## CROSS RÉGIONAL 2019

C'est sous un ciel gris et une température printanière que s'est déroulé le cross régional 2019 à Ambérieu-en-Bugey dans l'Ain, le samedi 9 février.

Sur un parcours plat, agrémenté de quelques bosses, tracé au travers du site du Parc des Sports, la délégation iséroise a pu exprimer ses qualités sportives.

**Les benjamines filles se classent 3<sup>e</sup> par équipe** : Olivia GIAJ 14<sup>e</sup>, Lia EYRAUD 15<sup>e</sup>, Alicia BERGOGNO 19<sup>e</sup>.

**Les benjamins garçons se classent 2<sup>e</sup> par équipe** : Antoine PYOT 6<sup>e</sup>, Jérémy DUMOULIN 7<sup>e</sup>, Tom BARBE 10<sup>e</sup>.

**Les minimes filles se classent 3<sup>e</sup> par équipe** : Alya JOUBERT-BOSSE 2<sup>e</sup>, Manon OLIVIER 12<sup>e</sup>, Kléopha SINDEL 13<sup>e</sup>.

**Non classés en équipe mais des résultats individuels :**

- **cadette fille** : Oliana PUAUX 13<sup>e</sup>,
- **cadet garçon** : Félix PICON 8<sup>e</sup>,
- **junior fille** : Léonie LECOURT 8<sup>e</sup>,
- **senior fille** : Anne ANDREY 7<sup>e</sup>,
- **master fille 2** : Sandrine GIRARD 2<sup>e</sup>, Myriam CAPELLI 7<sup>e</sup>,
- **master garçon 1** : Romuald GRANADE 2<sup>e</sup>.

Félicitations à tous pour votre implication et les bons résultats des sportifs de l'Isère.

**Xavier HUET**  
**Vinay**





## CROSS NATIONAL 2019

**Le samedi 23 mars 2019, le cross national des sapeurs-pompiers s'est couru au lac du Salagou à Clermont-l'Hérault (34). 3018 concurrents ont pris le départ sous un soleil radieux.**

La délégation de l'Isère était composée de 46 sportifs et 8 accompagnateurs de la commission des sports de l'UDSP 38 et du service formation-sport du SDIS 38.

Le départ est donné le vendredi 22 mars à 13 h 00 du centre de formation départemental, direction Montpellier. Le trajet en bus se déroule comme toujours dans une ambiance conviviale. On échange et on se taquine sur les performances des dernières compétitions (cross de la Sainte-Barbe, cross départemental, cross régional...).

Arrivée aux alentours de 17 h 00 à l'hôtel. Les plus courageux vont courir pour un footing de décrassage. Vient ensuite l'heure de la distribution des tenues vestimentaires et le passage des consignes pour le grand jour.

Après un copieux petit-déjeuner, nous prenons la direction site du lac du Salagou. Pendant le trajet chacun rentre dans sa bulle et se concentre sur sa course.

Arrivée sur site, l'accueil est au top : récupération des dossards, passation de consignes de nos collègues organisateurs, mise en place de la



délégation pour la cérémonie d'ouverture et début de la compétition.

Une organisation sans faille ! Un parcours technique sous une température de 24°, avec beaucoup de poussière. Un contraste avec



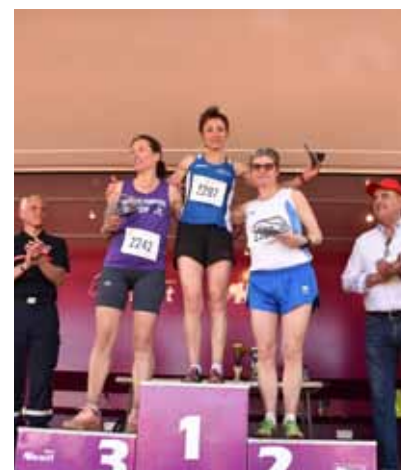
la boue de l'année dernière... Les neuf courses se sont enchaînées et parfaitement déroulées tout au long de l'après-midi, avec de beaux palmarès pour nos sapeurs-pompiers isérois.

Toute la journée, les sapeurs-pompiers de France ont couru sous le regard expert de Marie-Amélie LE FUR, détentrice de huit médailles lors des Jeux paralympiques et 12 médailles mondiales. Elle a été élue, en décembre 2018, présidente du Comité paralympique et sportif français. Elle est la marraine du cross national.

Merci aux sportifs d'avoir porté haut et fort les couleurs de l'Isère avec un état d'esprit remarquable. Je n'oublie pas mes fidèles copains du service formation / sport et de la commission des sports de l'UDSP 38 qui répondent toujours présent en toutes occasions.

Sportivement.

**Serge GLÉNAT**  
**Animateur de la**  
**commission des sports**



## Classements

Catégorie	Distance (en m)	Participants	Classements individuels	Classements par équipe
<b>Cadettes</b>	3 600	366	86 <sup>e</sup> - Marion COMBALOT (JSP Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 120 <sup>e</sup> - Emma VITALIS (JSP Val-du-Ver) 131 <sup>e</sup> - Sarah DANDLO (JSP des Deux-Guiers) 148 <sup>e</sup> - Émilie JACQUEMIER (JSP Tullins) 151 <sup>e</sup> - Léa SOUVETON (JSP Moirans)	30 <sup>e</sup>
<b>Cadets</b>	5 000	340	2 <sup>e</sup> - Clément BRUCHON (JSP Saint-Jean-de-Bourney) 140 <sup>e</sup> - Félix PICON (JSP Vinay) 153 <sup>e</sup> - Clément THIBAUT (JSP Belledonne-Domène) 295 <sup>e</sup> - Benjamin DUMOULIN (JSP Montalieu-Vercieu)	22 <sup>e</sup>
<b>Juniors (filles)</b>	4 000	254	61 <sup>e</sup> - Tatiana REY (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 86 <sup>e</sup> - Léonie LECOURT (Montalieu-Vercieu)	Non classées
<b>Juniors (garçons)</b>	7 200	308	6 <sup>e</sup> - Pierrick BRAYMAND (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 38 <sup>e</sup> - Kévin DUMIGNARD (Le Péage-de-Roussillon) 78 <sup>e</sup> - Robin BERGER (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 120 <sup>e</sup> - Corentin GENIN (Saint-Savin) 180 <sup>e</sup> - Mathis JAUSSAUD (Luzinay)	9 <sup>e</sup>
<b>Séniors (filles)</b>	5 000	397	48 <sup>e</sup> - Marion FABRÈGUE (Voiron) 82 <sup>e</sup> - Olivia PATHIER (Vienne) 116 <sup>e</sup> - Bénédicte GINET (Saint-Savin) 143 <sup>e</sup> - Amandine SCHWEITZER (Meylan)	19 <sup>e</sup>
<b>Séniors (hommes)</b>	10 400	305	28 <sup>e</sup> - Côme RONDET (Échirolles) 104 <sup>e</sup> - Clément DENIER (Grenoble) 126 <sup>e</sup> - Adrien ABRY (Grenoble) 134 <sup>e</sup> - Thomas GERVASONI (Grenoble) 167 <sup>e</sup> - Florian CROSET (Saint-Savin)	20 <sup>e</sup>
<b>Master 1 (hommes)</b>	8 600	278	7 <sup>e</sup> - Ludovic PELLÉ (Saint-Egrève) 46 <sup>e</sup> - Romuald GRANADE (Grenoble) 138 <sup>e</sup> - Christophe GUILLLOT (Saint-Savin) 155 <sup>e</sup> - Stéphane GARNIER (La Mure) 169 <sup>e</sup> - Arnaud MATRAY (Grenoble)	17 <sup>e</sup>
<b>Master (filles)</b>	5 400	223	3 <sup>e</sup> - Sandrine BIANZANI (Bourgoin-Jallieu) 4 <sup>e</sup> - Sandrine GIRARD (Monestier-de-Clermont) 32 <sup>e</sup> - Myriam CAPELLI (Mens) 82 <sup>e</sup> - Betty BENEVENT (Saint-Egrève)	9 <sup>e</sup>
<b>Master 2 (hommes)</b>	7 200	360	4 <sup>e</sup> - Michel SAAD (État-major) 41 <sup>e</sup> - Yannick ABEL-COINDOZ (État-major) 76 <sup>e</sup> - Philippe CORMONS (État-major) 155 <sup>e</sup> - Angelo BABUCCI (Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) 178 <sup>e</sup> - Philippe RONAT (Saint-Egrève)	5 <sup>e</sup>



## LA LOGISTIQUE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Devant l'évolution du nombre de sections (33 à ce jour) et l'accroissement du nombre de Jeunes Sapeurs-Pompiers isérois (906 dont 291 filles (32%) et 615 garçons), l'organisation de l'activité et la montée en puissance de l'accompagnement de ces sections devaient être à la hauteur. Une piste d'amélioration prioritaire a été très rapidement identifiée : **la gestion de l'habillement.**

L'ancien directeur départemental, le contrôleur général Hervé ENARD, en collaboration avec notre Président, le colonel Jacques PERRIN, avait donné son accord pour stocker du matériel et des tenues dans un local de la plateforme logistique de Voiron afin de centraliser les éléments qui étaient jusqu'alors dispatchés dans différentes sections. Le contrôleur général André BENKEMOUN a validé les démarches entreprises pour que la collaboration entre les services de l'Etat-major et le réseau associatif (UDSP 38 et sections de jeunes sapeurs-pompiers) se poursuive dans ce sens.

Cette approche offrait la possibilité de regrouper les envois et les retours en bénéficiant de la logistique du SDIS et ainsi de gérer plus facilement la dotation des sections. Concrètement, les effets sont gérés et préparés par les membres de la commission logistique des JSP de l'UDSP 38 et non pas par le personnel de la logistique. Seuls les vagues-mestres sont mis à contribution pour acheminer les effets dans les casernes qui accueillent des sections. Celles-ci peuvent aussi renvoyer à la plateforme, par le même vecteur, des effets (dont la taille est devenue trop petite par exemple). L'achat par l'UDSP 38 de plus de 400 tenues F1-JSP à partir de 2014 en vue de remplacer les vieilles combinaisons de manœuvres avait permis de roder cette organisation.

Il convient de souligner que 185 nouvelles tenues ont été commandées en 2018 par l'UDSP 38 pour créer le fond de roulement et permettre le bon fonctionnement de ces circuits de mise à disposition et d'échange de tenues. En 2019, de nouvelles dotations (environ 250 tenues supplémentaires) devraient compléter la dotation de base. Le processus de rotation de tenues de JSP devrait alors être optimum en vue de pouvoir répondre rapidement et efficacement aux besoins des trente-trois sections.

Cette démarche participe grandement au soutien du

fonctionnement de nos sections. Chaque tenue (veste F1, pantalon F1 et polo JSP) est mise à disposition moyennant une modeste « participation » allant de 20 à 50 euros en fonction de l'implication ou non de la section aux manifestations départementales. Cette participation est comprise entre 25 et 62 %, sachant qu'une tenue coûte 80 euros.

La procédure est très simplifiée. Toute demande liée à l'habillement des JSP est transmise à l'adresse mail : [jsp.habillement@sdis38.fr](mailto:jsp.habillement@sdis38.fr).

Après validation par Didier MENDEZ, animateur du pôle pédagogique JSP ou par Patrick MIRGAUX, responsable de la commission logistique des JSP, la commande est préparée et conditionnée pour être remise aux vagues-mestres.

- Lors de commande initiale ou pour augmenter le stock tampon de la section, la commande est honorée après réception du montant du règlement.
- Lors de demande de renouvellement d'effets, notamment car le JSP a grandi ou suite aux mobilités (départs...), il est nécessaire de transmettre les tenues inadaptées pour percevoir en retour les bons effets.

Sous l'impulsion du lieutenant Didier MENDEZ (membre du conseil d'administration de l'UDSP 38 et animateur du pôle pédagogique des JSP) et du capitaine Pierre RIBEYRON (conseiller technique JSP) et du colonel Jacques PERRIN (président de l'UDSP 38) en lien avec les services logistiques de

l'État-major, de nouvelles avancées ont été possibles pour cette saison 2018-2019.

En effet, les JSP, qui suivent la dernière année de formation et qui sont inscrits au brevet de Jeune Sapeur-Pompier, perçoivent leur paquetage de futur sapeur-pompier volontaire avant même d'être recrutés comme SPV. Les premières dotations ont été réalisées





en tout début d'année 2019. L'objectif recherché dans cette démarche est de permettre aux JSP concernés de suivre les dernières formations de leur cursus (la formation initiale JSP-UD et le brevet de JSP) dans de bien meilleures conditions. Ils peuvent évoluer avec du matériel adéquat à l'apprentissage et aux manœuvres ;

cette dotation n'est qu'une anticipation sur le paquetage de futur SPV. Cette procédure permet également de mieux répartir la charge de travail de la plateforme logistique. Démarche gagnant-gagnant.

D'autres effets sont financés par l'UDSP 38 et peuvent être commandés par mail ([jsp.habillement@sdis38.fr](mailto:jsp.habillement@sdis38.fr)):

- livrets de formation ; une commande annuelle est réalisée par l'UDSP 38 après questionnement des sections en juillet, pour préparer la rentrée de septembre,
- gants de manœuvre...

La livraison sera aussi assurée par les vagemestres dans le cadre de l'accord entre le SDIS 38 et l'UDSP 38.

Grâce aux très bonnes relations entretenues entre le SDIS 38 et l'UDSP 38, qu'il convient une nouvelle fois de souligner, certains matériels (tuyaux, lances...) ou effets d'habillement (rangers...) réformés par le service logistique sont mis à disposition des sections. Cette nouvelle organisation facilite grandement le fonctionnement des sections qui ne cessent de croître.

**Patrick MIRGAUX**

**Responsable de la commission  
logistique des JSP**

**Bastien JALIFIER**

**Responsable de la commission  
communication des JSP**

## SUIVI MÉDICAL DES JSP : UNE ACTION CONJOINTEMENT MENÉE ENTRE LE SDIS 38 ET L'UDSP 38

À la demande du l'UDSP 38, le SDIS 38 propose, via le Service de Santé et de Secours Médical un suivi médical à destination de tous les jeunes sapeurs-pompiers du département. Cette démarche s'effectue avec succès depuis de nombreuses années.

### **i** Les rendez-vous sont pris via les lignes

**ALLO APTITUDE** : 04 76 27 96 12 (pour le G. Nord) / 04 76 27 96 13 (pour le G. Sud)

**Les visites de recrutement et de maintien s'effectuent en deux temps** : un temps avec un infirmier de sapeurs-pompiers qui réalise les examens paracliniques (audiogramme, ECG, acuité visuelle, spirométrie, biométrie) puis un temps médical avec un médecin de sapeurs-pompiers.

La présence d'un des parents est fortement souhaitée pour permettre un temps d'échange entre l'adolescent, les parents et le médecin. Ce moment de partage permet, parfois, d'éviter que certains adolescents ne s'enferment dans une approche faussée ou incomplète du monde sapeur-pompier. Certes, cette démarche, souvent sous-estimée, est au croisement du champ social, éducatif et de la médecine préventive.

La visite médicale d'un mineur impose réglementairement l'auto-

risation parentale voire la présence d'un des parents : le cas échéant la visite est annulée.

**Une prestation de proximité est proposée à titre gratuit aux familles de JSP** : les visites médicales sont effectuées dans un des cabinets médicaux du SSSM (7 fixes et 11 mobiles).

Cette démarche mérite que chacun apprécie les efforts du SDIS 38 et de l'UDSP 38 au moment où la pénurie médicale se fait quotidiennement sentir.

**Il est bon que parents, adolescents et responsables de section JSP en prennent conscience et respectent les règles de fonctionnement :**

- Il n'est pas possible de faire 1 000 visites de JSP en septembre, les mercredis après 17 heures !

- Un rendez-vous pris engage. Au pire on se désiste en prévenant dans les meilleurs délais en cas d'extrême nécessité.

- Un des parents est présent avec les documents nécessaires... **la pérennité du dispositif en dépend !**

### **i** INFORMATIONS PRATIQUES

- Depuis janvier 2019, un dépistage de stupéfiants est effectué lors de la visite médicale de recrutement pour devenir sapeur-pompier volontaire.

- Les JSP qui envisagent de faire une visite médicale pour devenir SPV durant l'année à venir, peuvent cumuler cette visite à une visite de maintien JSP à condition de le préciser lors de la prise de RDV : cette démarche évite de faire deux visites successives !

**ATTENTION pour devenir SPV, il est indispensable d'anticiper la couverture vaccinale contre l'hépatite B (qui peut nécessiter parfois plus de 3 mois).**

### **i** QUELQUES CHIFFRES (EN 2018)

718 visites médicales ont été réalisées par le SSSM (174 recrutements et 544 maintiens).

**Médecin-colonel  
Christophe ROUX**



## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - UNION RÉGIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE RHÔNE-ALPES



Le vendredi 5 avril au soir, les membres du conseil d'administration de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes (URSPRA) étaient convoqués à Ambérieu-en-Bugey dans l'Ain, en vue de la tenue du conseil d'administration. L'URSPRA fédère les unions départementales des huit départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie) de l'ancienne région administrative Rhône-Alpes. Elle œuvre pour plus de 37 000 adhérents dont environ 24 800 actifs, 7 700 anciens, 4 000 JSP et 600 PATS.



Le conseil d'administration de l'URSPRA est composé de trois représentants de chaque Union Départementale pour les voix délibératives, dont les présidents d'union ainsi que des administrateurs de la FNSPF, de l'Œuvre des Pupilles, du chef d'État-major de la zone et des animateurs de commissions avec voix consultatives.

Jacques PERRIN, Vincent TAMBUZZO (et un poste vacant à ce jour) sont membres du conseil d'administration de l'URSPRA en tant que représentants de l'UDSP 38. Ludovic LOMBARD siège en tant qu'animateur de la commission des délégués sociaux de l'URSPRA.

Sous la présidence de Patrick ROCHE (26), les divers points de l'ordre du jour fort dense ont été traités. Cette séance a été l'occasion de renouveler des membres du comité exécutif qui se compose à ce jour de :

- Patrick ROCHE (26), président,

- Jacques PERRIN (38), Denis GILIBERT (01), Pascal BOJUC (73), Franck HAMONEAU (74), vice-présidents,

- Laurent ROUILLON (01), secrétaire général,

- Luc BOINON (69), secrétaire général adjoint,

- Arnaud PONCET (01), trésorier,

- Jean-Claude CICILIEN (07), trésorier adjoint.,

- Wilhem CHAVANT (42), Bruno DUPERRAY (42), membres du comité exécutif.

Le lendemain, le samedi 6 avril, l'assemblée générale de l'URSPRA s'est tenue à Jujurieux (01). Les membres des comités exécutifs, des conseils d'administration et les animateurs des commissions et pôles de chaque UDSP sont convoqués pour la tenue de cette assemblée générale. L'UDSP 38, comme toujours, était représentée en masse, par la présence de 15 de ses membres.

Après le café-croissants d'accueil, l'émargement des feuilles de présence, l'accueil par madame le Maire de Jujurieux, l'assemblée générale a pu commencer dans une magnifique église désacralisée, rénovée et transformée en espace culturel. Là aussi l'ordre du jour était dense.

Après la validation à l'unanimité du bilan moral fort détaillé, ce fut le tour du bilan financier présenté par le trésorier. Le rapport du contrôleur aux comptes a été présenté, par Dominique REVEYRAND de l'UDSP 38. Le bilan financier 2018 et le budget prévisionnel 2020 ont été approuvés eux aussi à l'unanimité.

Le premier temps d'échange et de travail était tourné vers la formation initiale et continue du Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP) et l'organisation des Dispositifs Prévisionnels de Sécurité (DPS). Cet échange basé sur l'expérience des UDSP qui organisent déjà des DPS a été très instructif pour tous.



Une rapide pause a permis au président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, le colonel Grégory ALLIONE, accompagné de ses prédécesseurs Éric FAURE et Bernard JANVIER, de nous rejoindre. Dans l'assistance, la présence du colonel René PAILLOT (ancien PUD 38 et ancien président de l'URSPRA) et de Philippe PATHOUX (ancien président de l'URSPRA) était remarquable. Notre président, Jacques PERRIN, a lui aussi été président de l'URSPRA, pendant 5 années.

***Ces acteurs du réseau associatif fédéral étaient invités pour participer à un échange sur deux sujets graves du moment :***

- le devenir des sapeurs-pompiers volontaires de France, avec la transposition dans le droit français et ses conséquences, de la directive européenne du temps de

travail (DETT) suite à l'arrêt MATZAC ; conséquences qui impacteraient également les autres associations françaises de sécurité civile mais également l'organisation des secours au-delà de nos frontières dans des pays européens tel que l'Allemagne...

- l'évolution du Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP) et l'explosion du nombre de missions opérationnelles dans les SDIS, le numéro unique d'alerte le 112 et les plateformes communes d'appel.

Ces deux sujets ont été repris dans une table ronde lorsque les autorités nous ont rejoints. Parmi elles, on notait la présence du directeur de cabinet du préfet de l'Ain, de la sénatrice et du député de la circonscription, de madame le Maire de Jujurieux, du colonel Hugues DEREGNAUCOURT (DDAIS), du

colonel Nicolas MARILLET (DDAIS)... Le président de la FNSPF a animé les échanges qui ont été nourris et passionnés.

Après la clôture de l'assemblée générale par le président de l'URSPRA puis le verre de l'amitié, tout le monde s'est retrouvé à table pour terminer cette belle matinée de travail.

Alors que les membres de l'UDSP 38 et les autres invités reprenaient la route, le président Jacques PERRIN et le vice-président Nord Ludovic LOMBARD, tous deux administrateurs de l'Œuvre Des Pupilles, sont allés saluer les parents et les organisateurs du rassemblement des parents qui se tenait à proximité, à Bourg-en-Bresse.

**Bernard MOLLIER**  
**Animateur de la**  
**commission Communication**



## RENCONTRE RÉGIONALE DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Le vendredi 29 mars, de 9 à 16 heures, la commission des délégués sociaux et assistantes sociales ainsi que les assistantes des Unions Départementales, affiliées à l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes se sont réunies à la caserne de La Tour-du-Pin sur invitation de l'animateur régional, Ludovic LOMBARD.



L'ensemble des Unions Départementales était représenté. On notait également la présence du colonel Didier LEBEAU, représentant la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, du médecin-chef Christophe ROUX et du président de l'UDSP 38, le colonel Jacques PERRIN.

Cette rencontre était très attendue de tous. En effet la dernière réunion de cette commission a eu lieu à Meythet (74) en 2016.

**Différents points ont été abordés dans la journée comme :**

- **le fonctionnement de la commission des délégués sociaux** : il était important que l'ensemble des unions et le nouvel animateur se fixent des règles de fonctionnement afin que l'information circule dans notre URSPRA, permettant ainsi une réponse d'entraide régionale en complément des UDSP si cela était nécessaire.
- **La présentation des actions mises en place dans chaque UDSP** : moment important de cette journée qui a permis de constater que nos pupilles sont bien suivis dans nos départements respectifs et surtout de prendre les bonnes idées mises en place par les uns et les autres.
- **Les actualités fédérales** : un retour sur les élections, suite au dernier congrès à Bourg-en-Bresse a été fait. Le nouveau comité exécutif, le conseil d'administration et les différents groupes de travail fédéral de l'ODP ont été présentés. Les dates des manifestations nationales ont été partagées, tel que le rassemblement national des parents qui aura lieu dans l'Ain et le festival de musique de Talence (33), du 7 au 9 juin, au profit de l'ODP.

- **La formation des délégués sociaux** : un module de formation créé par l'ODP a été présenté à l'ensemble du groupe.

- **Les projets sociaux au sein de l'URSPRA ; une réflexion s'est engagée sur trois thèmes :**

- l'accompagnement de nos pupilles lors des voyages organisés par l'ODP,
- l'hébergement des familles au plus près des établissements hospitaliers quand un sapeur-pompier est hospitalisé dans des services de spécialité,
- l'organisation d'une journée régionale de rencontre pupilles.
- Le calendrier des prochaines rencontres.
- Les questions diverses.

Les échanges ont été riches et constructifs. Un des points forts a été la présence de mamans ce qui nous a permis de mieux comprendre les problématiques des parents.

La pause déjeuner a été nécessaire pour reprendre des forces dans un restaurant de qualité du secteur turipinois, gage de l'accueil de l'UDSP 38.

La prochaine réunion aura lieu au mois de novembre et ce sont nos collègues l'UDMSP 69 qui nous accueilleront. Cette journée sera l'occasion de suivre la formation mise en place par l'ODP à destination des délégués sociaux.

**Ludovic LOMBARD**  
**Animateur de la commission des délégués sociaux de l'URSPRA**

# DOSSIER SPÉCIAL

## LE PÔLE SOCIAL



**Le premier « dossier spécial », d'une série à venir, est celui du pôle social de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.**

**Pourquoi ? Le pôle social est fort méconnu, ses membres travaillant dans l'ombre dans la plus grande discrétion pour les familles dont ils défendent les intérêts.**

**Et pourtant, le pôle social est une nécessité pour tous !**

### ➤ **L'action sociale au niveau fédéral**

Tout remonte à fort loin ! C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'initiative de Charles-Auguste MICHEL, alors capitaine du corps de Vailly dans l'Aisne, que la Fédération naît. La Fédération nationale des officiers et sous-officiers de sapeurs-pompiers de France et d'Algérie voit le jour le 17 septembre 1882 à Reims. Ce n'est qu'en 1997, que la Fédération devient la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers (FNSPF).

Le 27 mars 1926, l'Œuvre Des Pupilles (ODP), association à but non lucratif, est créée par le commandant GUESNET. Elle est reconnue d'utilité publique (décret du 28 janvier 1928) et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Son premier rôle depuis sa création : la prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers décédés en Service Commandé.

**Qu'est-ce que le service commandé ?** Est considéré « en service commandé », le sapeur-pompier en activité opérationnelle (interventions, trajets sur appel BIP...) ou autres... Est également pris en compte « en service commandé », les épreuves du challenge de la qualité et les épreuves des cross (départementaux organisés par

l'UDSP 38 et le SDIS 38, le cross régional et le cross national...). Dans tous les cas, il appartiendra au Ministre de l'Intérieur, par le biais de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises d'apprécier la combinaison de critères pour le classement « en service commandé » ou hors service commandé. La liste ne peut pas être exhaustive...

En 1993, la démarche est étendue aux enfants de sapeurs-pompiers décédés en dehors du service.

**Qu'est considéré comme hors service commandé ?** Toutes circonstances qui n'entrent pas dans le cadre du service commandé. Autant dire que le champ de la prise en charge est vaste.

En 2000, un soutien aux familles est mis en place pour accompagner moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leurs familles en cas de difficultés majeures.

En 2003 puis en 2015, les règles sont étendues pour prendre en charge les enfants, dont le parent est décédé en dehors du service commandé, mais qui ne pouvaient prétendre aux prestations du fait du plafond de ressources de la famille. Cette démarche est également étendue en cas de décès du conjoint de sapeur-pompier. Il est créé la reconnaissance pupille (RP) : il s'agit d'orphelin dont le parent est décédé en dehors du service,

mais ne pouvant prétendre au versement d'allocations trimestrielles (ressources financières supérieures au barème déterminé par l'ODP).

### ➤ **Les Pupilles de sapeurs-pompiers**

Vous l'aurez donc compris le terme pupille englobe trois types d'orphelins :

- ceux dont le parent sapeur-pompier est décédé en service commandé,
- ceux dont le parent sapeur-pompier est décédé hors service commandé
- ceux dont le parent sapeur-pompier est décédé hors service commandé mais qui dépassent les barèmes de l'ODP ce sont les reconnaissances pupilles.

### ➤ **Le soutien aux familles**

Cette démarche de soutien aux familles, vise à accompagner moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leurs familles en cas de difficultés majeures (maladie, handicap, accident, surendettement...).

Les dossiers doivent être initiés par l'amicale en premier lieu, puis par l'Union Départementale et éventuellement à l'Union Régionale. En effet, cette aide est instruite par une commission mixte composée



de membres de la FNSPF, la MNSPF et l'ODP. Elle vient en complément des aides apportées localement. Les dossiers peuvent être présentés lorsqu'un adhérent se trouve dans l'incapacité de rétablir seul sa situation (difficultés financières, précarité...). Le secrétariat de l'UDSP 38 et/ou l'un des membres du pôle social de l'UDSP 38 restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Qui peut en bénéficier ?** Tout adhérent d'une amicale, cette dernière est affiliée à l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère. Par tout adhérent, il faut entendre les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, les JSP, les anciens et les PATS. Pour ces deux dernières catégories de personnes, dont l'adhésion ne semble pas si évidente dans toutes les amicales, l'UDSP 38 ne saurait que vous engager à adhérer à une amicale.

### ➤ Les prestations et actions de l'ODP

L'Œuvre des Pupilles apporte des aides sous forme d'actions ponctuelles ou par versements de primes annuelles, trimestrielles. Mais c'est surtout un accompagnement au quotidien, une écoute. Le



secrétariat de l'UDSP 38 et le pôle social de l'UDSP 38 sont leur relais.

➔ **Le type d'aide proposé après étude du dossier, au cas par cas :**

**| pour les pupilles :**

• **pour les pupilles (de service commandé) :**

- prime d'installation, une fois les études terminées et l'âge de 24 ans atteint ou marié (ou sont de jeunes parents),

• **pour les pupilles (service commandé et hors service commandé) :**

- allocation trimestrielle, suivant le type de scolarité en cours,
- prise en charge des études supérieures,
- primes de vacances,

• **pour les pupilles (tous) :**

- aide de premiers secours,
- prime de rentrée scolaire,
- primes « étrennes » de fin d'année,
- dotations d'ordinateurs,
- liseuses pour jeunes enfants à l'entrée en CP,
- aide au soutien scolaire,
- frais d'inscription aux écoles supérieures et universités,
- frais d'inscription aux concours d'entrée des écoles,
- frais d'internat,
- aide aux jeunes partant à l'étranger (Erasmus, stages...),
- achat de matériel scolaire technique,
- prime à la réussite d'un diplôme reconnu par l'Éducation Nationale,
- frais de formation professionnelle,
- soutien et accompagnement à la carrière de sapeur-pompier et préparation au concours professionnel,
- aide à la création d'entreprise,
- prise en charge de la caution de logement,



- aide au logement dans le cadre de leurs études,
- aide au permis de conduire, au BSR,
- prise en charge de l'assurance des jeunes conducteurs,
- aide à l'obtention du BAFA,
- abonnement au magazine « Sapeurs-Pompiers de France »,
- prime de naissance, mariage, PACS...
- accompagnement psychologique par un professionnel,
- hébergement sur Paris suivant disponibilité de l'appartement,

**| pour les parents :**

- premiers secours parents,
- frais de formation professionnelle,
- complémentaire santé à la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France,
- aide au permis de conduire,
- prise en charge de l'assurance des jeunes conducteurs,

- abonnement au magazine « Sapeurs-Pompiers de France »,
- accompagnement psychologique par un professionnel,
- aide à la garde d'enfants à domicile,
- hébergement sur Paris suivant disponibilité de l'appartement,

Toutes ces règles semblent complexes, toutefois le pôle social de l'UDSP 38 les maîtrise parfaitement. Certaines aides sont automatiques d'autres sont soumises à un plafond de ressources.

Mais vous l'aurez-compris pour en bénéficier, il convient en amont d'adhérer à votre amicale qui elle est affiliée au réseau fédéral par le biais de l'UDSP 38. **C'est comme le principe assurantiel : cela n'arrive pas qu'aux autres !**



### ➔ Autres actions de l'ODP

Parmi les nombreuses autres actions que mène l'ODP, il convient de mettre en avant les regroupements de parents et d'enfants.

- Le groupe de travail Jeunes, composé de pupilles majeures a pour objectif d'organiser des regroupements, des rencontres, des pupilles en vue de permettre des échanges, du dialogue et de la complicité entre des jeunes adultes vivant la même expérience.

- Le groupe de travail parents, composé de parents qui se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs parcours mais également pour proposer au conseil d'administration de l'ODP des actions à destination des enfants et/ou des parents. Ce groupe est également l'organisateur du rassemblement annuel des parents qui rencontre un vif succès.

N'hésitez-pas à vous rapprocher de votre président d'amicale et/ou d'un membre du pôle social de l'UDSP 38

et/ou du secrétariat de l'UDSP 38. Ils seront à votre écoute et vous apporteront les conseils adaptés. Mais surtout ils garderont la confidentialité de la situation concernée. (Voir documents ci-après).

**Sources : pompiers.fr et l'abécédaire de l'ODP**

**Ludovic LOMBARD**  
*Animateur du pôle social*



## Plus d'informations ?

Site de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France : **pompiers.fr**

et celui de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère : **udsp38.fr**

# DOSSIER SPÉCIAL

## LE PÔLE SOCIAL

### ➤ Historique

Les statuts de notre association en son article 2 précisent les buts de l'UDSP 38. L'alinéa 4 précise qu'elle « accorde des secours en cas de maladie ou d'accident aux sapeurs-pompiers, après enquête du conseil d'administration de l'union départementale et organise tous systèmes de protection sociale ».

Depuis la création de notre association, ces missions ont toujours été au cœur de nos préoccupations. Les actions menées sont méconnues de la plupart des adhérents. D'un côté tant mieux, cela veut dire que vous n'avez pas eu à solliciter le pôle social de l'UDSP 38 ou connaître des proches qui en ont bénéficié. Toutefois, il nous est apparu important de vous faire partager l'étendue des missions confiées au pôle social de l'UDSP 38 et réalisées avec sérieux et compétences, tout au long de l'année.

### ➤ Organisation

Pour fonctionner, l'UDSP 38 est gérée par un comité exécutif, un conseil d'administration et un comité d'honneur le tout sous la présidence du colonel Jacques PERRIN. Pour atteindre les buts fixés par les statuts, la mise en œuvre des décisions des instances et la préparation des dossiers sont conduites par 10 commissions et pôles. Le pôle social est l'un d'eux.

Lors de la création des commissions, la commission « protection sociale » avait pour mission première de venir en aide aux orphelins de sapeurs-pompiers dont le père (ou la mère) était décédé(e) en service commandé.

Au fur et à mesure des années, les missions se sont étendues pour notamment prendre en charge les décès de sapeurs-pompiers en hors service commandé, et depuis plusieurs années pour soutenir et



accompagner moralement et financièrement les sapeurs-pompiers et leur famille en difficulté.

Pour ce faire, la commission « protection sociale » s'est étoffée et est devenue, en 2009 à la demande du colonel Jacques PERRIN, le pôle social. Cette mutation s'est opérée lorsque Rosanne TOFFOLI animait le groupe. À cette époque, le pôle social était composé de 7 personnes.

Depuis 1998, aux prémices de la départementalisation, les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés sont reconnus comme membres de l'UDSP 38 et, à ce titre, bénéficient de la même prise en charge que les sapeurs-pompiers.

### ➤ animateurs du pôle social

Différentes personnes ont assuré la fonction de délégués sociaux, sous la responsabilité des présidents successifs de l'union départementale. Dès 2011, l'animation du pôle social est confiée à Ludovic LOMBARD. Mais avant lui, les autres animateurs successifs, par ordre alphabétique, sont :

- Gérard BRUNEL
- Paul COLOMB
- Jean LEPLAN
- Jean-Paul MARTIN
- Albert MILLET
- Gérard MOUHIER-VEHIER
- Claude SPERONNE
- Rosanne TOFFOLI

### ➤ Composition du pôle social

Pour traiter les différents dossiers, le pôle social comprend actuellement 11 membres :

- Ludovic LOMBARD  
(La Tour-du-Pin), animateur
- Bernard ATTAVAY  
(Montalieu-Vercieu)
- Myriam CAPELLI  
(Mens)
- Rémi CHATELAT  
(Frontonas)
- Stéphane ROLLAND  
(Chapareillan)
- Christophe ROUX  
(État-major)
- Vincent TAMBUZZO  
(Villard-Bonnot)
- Rosanne TOFOLLI  
(retraîtée)
- Gaétan VALVO  
(retraité)
- Anthony VARVIER  
(La Tour-du-Pin)

### ➤ Fonctionnement du pôle social

Le pôle social se réunit au minimum 3 fois dans l'année. Il peut se réunir en urgence en fonction des situations qui lui sont soumises. Lors de ces rencontres, les membres du pôle social instruisent les demandes d'aide, analysent (en lien avec nos secrétaires) les situations financières des familles en difficulté, afin de voir quelle réponse sociale pourrait être apportée.

Ils suivent également les personnes (adultes, pupilles..) dont des démarches ont été initiées en amont.

Les membres du pôle social peuvent également faire le lien sur le terrain avec nos pupilles ou rendre visite aux familles... Le pôle social n'est pas juste une chambre d'enregistrement de dossiers. C'est un vrai lien social entre l'UDSP 38 et les personnes en difficulté.

Le pôle social est en lien très étroit avec les amicales qui sont généralement les contacts privilégiés pour diagnostiquer et accompagner les personnes en situation complexe au sein de leur amicale. Le pôle social vient soutenir et accompagner l'amicale.

L'animateur du pôle social est en lien permanent avec les membres du comité exécutif. Il rend compte chaque mois des dossiers en cours, des difficultés à venir ou au contraire de l'évolution favorable de certaines situations.

### ➔ Constitution des dossiers

La démarche n'est pas toujours aisée (situation difficile, deuil, intrusion dans la famille pour l'analyse des ressources et des aides qui peuvent en découler...). Le premier interlocuteur est généralement le président de l'amicale concernée. Il a connaissance des situations difficiles mais également des personnes concernées.

Dans tous les cas, le secrétariat de l'UDSP 38, épaulé par les membres du pôle social, sera le point de passage obligé pour constituer le dossier et le transmettre à l'échelon fédéral. Aucun dossier ne sera pris en compte par l'ODP s'il ne transite pas par notre secrétariat. Une procédure a été mise en place à destination des présidents d'amicale et des chefs de caserne. Les formulaires sont accessibles sur notre site internet [udsp38.fr](http://udsp38.fr).

Il en est de même pour toutes demandes « d'aide d'urgence » qui



elles aussi doivent transiter par le secrétariat de l'UDSP 38. Nos secrétaires ont un rôle primordial. Elles maîtrisent le sujet et vont collecter les informations nécessaires au bon traitement du dossier. Elles contrôlent et enregistrent les pièces administratives attendues.

Le pôle social et l'UDSP 38 sont représentés aux instances régionales et fédérales.

Le pôle social de l'UDSP 38 est représenté au sein des instances fédérales car notre président Jacques PERRIN siège au conseil

d'administration de l'ODP depuis 2015, pour un mandat de 6 ans.

Ludovic LOMBARD, animateur du pôle social de l'UDSP 38, est également animateur du pôle social de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers de Rhône-Alpes. Ce dernier est également depuis septembre 2018, membre du conseil d'administration de l'ODP.

Par ailleurs, Stéphanie PETIT-DELANNAY est la représentante nationale des Pupilles et siège, elle aussi, au conseil d'administration de l'Œuvre des Pupilles. Depuis septembre 2018, elle a été de nouveau choisie par le président de la FNSPF, le colonel Grégory ALLIONE, pour continuer cette mission.

### ➔ Le pôle social de l'UDSP 38 en chiffres

Depuis 1990, le pôle social de l'UDSP 38 a accompagné 8 pupilles (accident en service) de 4 familles et 40 enfants de 23 familles (aides diverses).

À ce jour, le pôle social de l'UDSP 38 accompagne encore 23 enfants de 15 familles.

Nous ne comptons plus dans nos rangs de pupilles de moins de 24 ans, concernés par le décès en service commandé. Dans un passé pas si lointain, le département de l'Isère a perdu 3 sapeurs-pompiers dans l'exercice de leur fonction laissant ainsi 5 pupilles. À ce jour ces derniers ont tous pris leur envol.

L'UDSP 38 accompagne actuellement 9 pupilles majeurs (de moins de 24 ans).

Pour l'année 2018, l'UDSP 38 a consacré environ 10 % de son budget aux œuvres sociales soit environ 42 000 euros.

### ➔ Les aides apportées par l'UDSP 38

Toutes les aides versées par l'UDSP38 ont été validées en comités exécutifs et soumises aux votes en conseils d'administration.

En cas d'urgence, ce qui est heureusement assez rare, elles sont validées par le seul comité exécutif.

*| Les aides sont diverses et variées. Elles viennent en complément des aides apportées par l'ODP ou en cas de carence à la place de l'ODP. La liste des aides est longue ; citons par exemple :*

- prime de rentrée scolaire
- prime de Noël
- forfait sports, culture et loisirs
- prime d'aide à l'obtention du permis de conduire
- frais de cantine
- frais de scolarité
- cadeau de la fête des mères (ou de la fête des pères)
- primes d'études supérieures
- frais de voyages lors des séjours en lien avec l'œuvre des pupilles
- participation aux frais de voyages classiques ou voyages linguistiques
- frais de participation aux frais d'installation de la téléalarme pour les anciens sapeurs-pompiers en fonction de certains critères pré-définis.
- organisation d'une journée familiale (avec l'aide d'une amicale qui





nous reçoit) ou d'un week-end à thème. Cette première journée de retrouvailles a été mise en place sur la commune de Voiron en 2012. Un week-end neige a eu lieu en avril 2016 à la station de ski les Sybelles à Saint-Sorlin-d'Arves...

**| Parmi les aides ponctuelles, on peut citer :**

- la sollicitation récente d'une amicale (comme cela avait déjà été fait pour une autre personne par le passé), pour l'aide à la prise en charge d'une partie d'un fauteuil roulant.
- la participation à des travaux d'accès à une salle de bain pour un ancien sapeur-pompier à mobilité réduite
- une aide alimentaire d'urgence...

Dans tous les cas évoqués ci-avant, il faut rappeler la règle d'or que nous appliquons systématiquement : le pôle social de l'UDSP 38 ne viendra en aide à l'adhérent que si l'amicale de la caserne a elle-même participé à venir en aide à un de ses adhérents. C'est un des rôles premiers des amicales : porter assistance mutuelle à ses membres.

Une aide que beaucoup de personnes ignorent est la partie assurantielle et la couverture qu'offre l'UDSP 38 à ses 7 000 adhérents. Ces assurances sont comprises dans la cotisation annuelle d'adhésion à l'UDSP 38. Lorsque vous adhérez à votre amicale en tant que sapeur-pompier volontaire ou professionnel actif ou comme PATS en activité, vous êtes automatiquement assurés par ces assurances car elles sont comprises dans l'adhésion à l'UDSP 38.

Parmi ces assurances, on peut citer l'assurance pour « décès toutes causes ». Comme son titre l'indique dès que l'adhérent décède, et quelles qu'en soient les circonstances, un montant de 5 000 euros est versé aux ayants droits. Par contre, il est nécessaire que le dossier soit correctement ficelé pour que cette aide soit versée le plus tôt possible. L'UDSP 38 ne peut pas se substituer à l'assureur pour faire

une avance. Il est nécessaire dans ce cas que l'amicale concernée soit réactive.

La prime décès est versée, si le décès intervient avant le 85<sup>e</sup> anniversaire. La prime est de 1 250 euros entre 75 et 85 ans.

Comme pour les autres assurances évoquées ci-avant, l'assurance pour « décès toutes causes » est comprise dans la cotisation pour les SPP, SPV et PATS actifs. Pour les retraités sapeurs-pompiers ou PATS, il appartient au président de l'amicale de cotiser pour l'adhésion de ses anciens. Il serait dommage de ne pas le faire.

### ➔ **Le rôle festif du pôle social de l'UDSP 38**

Le pôle social ne gère pas que des dossiers tristes et difficiles. Il organise aussi des rencontres entre les pupilles, entre les parents et entre parents et pupilles. Ce sont les journées des familles... Que de joies partagées avec toute cette jeunesse malmenée par la vie !

L'UDSP 38 s'est également portée candidate pour recevoir la 6<sup>e</sup> rencontre nationale des parents, les 24 et 25 mars 2007, à Chasse-sur-Rhône. Cette journée, organisée de main de maître du regretté Jean-Pierre CRINER (à l'époque vice-président secteur Nord de l'UDSP 38 et chef de caserne de Chasse-sur-Rhône), restera gravée dans bon nombre de mémoires. Toutes les mamans, en provenance de la France entière, ont pu apprécier l'organisation et la bienveillance dont notre UDSP a su faire preuve pour que ce week-end soit riche en partage et chargé d'émotions.

### ➔ **Pour clore ce dossier, du pôle social de l'UDSP 38, je voudrais remercier :**

- l'ensemble des membres du pôle social, actifs ou passés,
- les membres du comité exécutif et le conseil d'administration de notre UDSP 38, car ils ont toujours répondu présent afin d'aider nos

familles et soutenir l'action sociale.

- le SDIS 38 et nos directeurs **succésifs** qui accèdent toujours à nos demandes comme dernièrement avec la mise à disposition d'un véhicule de service pour accompagner nos pupilles (contexte de grève SNCF) à l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. Ils ont pu partir en séjour avec l'ODP.
- les présidents d'amicales avec qui nous œuvrons tout au long de l'année,
- Stéphanie et Laurence pour leurs témoignages,
- la commission communication de l'UDSP 38 pour cette idée de vous faire partager en détail les activités du pôle social.

J'espère que ces quelques lignes permettront à tous les collègues sapeurs-pompiers, actifs ou retraités, Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés, Jeunes Sapeurs-Pompiers, de comprendre l'utilité indispensable de notre association.

Pour ceux qui n'adhèrent pas encore, je n'aurai qu'une seule pensée : cela n'arrive pas qu'aux autres !

Il nous faut continuer à œuvrer afin de poursuivre l'entraide mise en place depuis la création de notre UDSP 38, car c'est l'un de ses buts premiers définis par les statuts.

**Ludovic LOMBARD**  
**Animateur du pôle Social**



# DOSSIER SPÉCIAL

## LE PÔLE SOCIAL // Interview

Laurence CLÉMENT

**Le dimanche 28 mars 2010, Jean-Michel est décédé. Il avait 41 ans. Il était PATS au service départemental d'incendie de l'Isère. Connue et appréciée de très nombreuses personnes, sa disparition brutale a laissé un grand vide auprès de ses collègues, ses amis mais surtout sa famille, Laurence son épouse et ses enfants Oriane 12 ans et Romain 8 ans.**

Ce jour-là, les sapeurs-pompiers locaux sont intervenus pour porter assistance à Jean-Michel, en vain. Résidant dans un petit village, nous nous connaissons tous et Jean-Michel travaillant au SDIS, connaissait les sapeurs-pompiers de la caserne. Le chef de caserne m'a prise en compte et m'a accompagnée dans cette épreuve tragique. Il a été d'un très grand soutien sans être intrusif.

**ILS M'ONT DONNÉ LA FORCE D'AVANCER.**

Dans les heures qui ont suivi, l'Union Départementale a pris contact avec moi sans que je ne demande quoi que ce soit et sans même savoir qui ils étaient. Jean-Michel m'avait dit qu'il adhérerait à une amicale qui était liée à une aide pour les orphelins de sapeurs-pompiers mais je ne savais vraiment pas de quoi il s'agissait. On allait aux arbres de Noël de l'amicale du SDIS mais je ne voyais pas le lien entre les deux. En plus, il n'était pas sapeur-pompier, lui. Je ne comprenais pas pourquoi cette union venait à mon contact.

Ils ont été adorables et d'un grand réconfort. Liliane, Jean-Paul et les autres ont été une bouée de secours devant tout ce qui nous attendait.

Lors de la sépulture, j'ai été frappée de voir le monde qui était là. Je n'avais jamais vu autant de



sapeurs-pompiers en tenue et de très nombreuses personnes non « sapeur-pompier » étaient là aussi. Je me suis sentie oppressée mais à la fois entourée, rassurée. On n'est pas préparé à ces accidents de la vie.

Mais j'étais épaulée pour affronter tout ce qu'il fallait gérer. Les sapeurs-pompiers locaux, la présidente de l'amicale du SDIS et l'UDSP 38 ont tous été d'une très grande aide et d'une très grande gentillesse. Ils m'ont donné la force d'avancer.

Les enfants ont tissé des liens avec Jean-Paul qui est entré par la force des choses dans notre famille meurtrie. Ils apprécient son côté « papy », sa douceur et sa bienveillance. Il nous a fait entrer dans une famille, que nous ne connaissions pas, la famille des sapeurs-pompiers.

Assez vite, Liliane et Jean-Paul m'ont incitée à participer au regroupement des familles. Mais je ne voulais pas ! Je craignais de devoir parler de ma vie et de devoir expliquer ce que je faisais là ! Parler, c'était revivre ce moment-là. Au sein de l'UDSP 38, j'ai été soutenue par une maman qui avait vécu à peu près la même chose. Elle aussi avait perdu son conjoint brutalement ;

lui était sapeur-pompier au SDIS de l'Isère.

Le temps faisant son œuvre, l'an dernier, en 2018, je suis partie en week-end à Séville. Ce sont mes enfants qui m'ont poussée. Ils sont ravis des séjours et des regroupements de pupilles auxquels ils vont de leur côté. C'est une vraie chance que nous offre l'ODP de pouvoir faire cela. J'ai rencontré plein de gens qui avaient vécu des événements similaires. J'ai pu parler librement sans jugement. Et cette année 2019, j'ai enfin accepté d'assister au regroupement des parents à Bourg-en-Bresse, après avoir écouté les témoignages et souvenirs des autres mamans. Je serai la seule de l'Isère mais je vais retrouver celles qui sont devenues mes amies. Liliane, qui est pour moi un savant mélange de compréhension, de réconfort et de dynamisme, est ravie que je franchisse enfin ce cap.

L'été 2018, je suis également partie en vacances avec mes enfants dans le 44, par le biais des séjours proposés par la brochure de l'ODP. Nous avons rencontré les membres d'une association de sapeurs-pompiers, l'ASOSP44 d'une grande bienveillance là-bas aussi. J'en ai également profité pour revoir des mamans rencontrées à Séville. Je me suis aussi liée d'amitié

## C'EST COMPLIQUÉ DE SE CONFIER À UN ORGANISME (ODP OU UDSP) POUR DIRE QUE L'ON A BESOIN D'AIDE QU'ELLE SOIT MORALE OU FINANCIÈRE.

avec une maman de la Martinique. C'est la force du réseau de l'ODP. De ce fait, j'ai créé de vrais liens d'amitié avec beaucoup de personnes. Les dates des regroupements sont attendues car nous avons très envie de nous revoir.

J'ai attendu si longtemps avant de me lancer car j'étais persuadée que je ne pouvais pas partir seule et laisser mes enfants. De plus, je ne voulais rien demander, rien réclamer. C'est compliqué de se confier à un organisme (ODP ou UDSP) pour dire que l'on a besoin d'aide qu'elle soit morale ou financière. En plus du sentiment de dépendance, de ne pas y avoir droit car Jean-Michel n'était pas sapeur-pompier, les démarches sont souvent complexes, notamment pour les

aides de scolarité ou autres... Toutefois, Liliane, Jean-Paul, Jacques et maintenant Ludo et toute l'équipe de l'UDSP 38 sont adorables et très humains. Tous les ans, avec les enfants, nous participons à la sortie que l'Union Départementale organise pour les familles avec une caserne de l'Isère ; une journée ludique,

riche de rires et de rencontres. Ils sont aussi un véritable lien avec l'ODP. Les sapeurs-pompiers de Livet-et-Gavet nous ont toujours accompagnés même encore maintenant, je sais qu'ils sont là.

Oriane est depuis devenue sapeur-pompier volontaire. Elle a effectué un stage au service juridique du SDIS 38 pour son DUT et elle est restée en contact depuis avec « ses collègues » comme elle dit. Romain a fait deux stages, lui aussi dans le cadre de sa scolarité, à la D.S.I. du SDIS de l'Isère, et il a pu voir à quel point son père

était connu et apprécié. Tous ont été adorables avec eux et les enfants en parlent très souvent.

Nous sommes très entourés et soutenus. Je ne peux que recommander à toutes les mamans dans la même situation à ne pas hésiter (ou oser) franchir le pas pour vous mettre en relation avec le secrétariat et le pôle social de l'UDSP 38.

Ils sont tous extraordinaires et tellement humains.

Merci au président Jacques PERRIN, à Ludovic LOMBARD, l'actuel animateur du pôle social et tous ses prédécesseurs ainsi ceux qui œuvrent discrètement dans le pôle, à Liliane et Teresa et tous les membres de l'UDSP 38 sans oublier l'amicale du SDIS et les sapeurs-pompiers de Livet-et-Gavet.

Merci à tous.

**Laurence CLÉMENT**

## ILS SONT TOUS EXTRAORDINAIRES ET TELLEMENT HUMAINS.

## Stéphanie PETIT-DELANNAY

**Dimanche, 19 mai 1996 après-midi, le bip de mon père sonne. Il se précipite pour rejoindre la caserne. Victime d'un malaise cardiaque sur les lieux de l'intervention, il n'est jamais rentré ! Il avait 46 ans ! J'avais 16 ans et ma sœur 13 ans !**

Sapeur-pompier volontaire à la caserne de Vaulx-Milieu, depuis de nombreuses années, il était adjoint au chef de caserne. Les sapeurs-pompiers étaient une passion. Il vivait pompier !

Après son décès, nous ne sommes plus retournées à la caserne alors que nous y passions beaucoup de temps avec mon père. Désormais c'est sur invitation que nous participons à la cérémonie de la Sainte-Barbe et au concours de boules où son challenge était remis en jeu chaque été. J'en voulais à tous les sapeurs-pompiers car j'avais le sentiment qu'ils nous avaient oubliées, mises de côté. Le temps passe ; le fossé se creuse et nous ne sommes plus du tout dans la même

relation. Les sapeurs-pompiers locaux ne savaient pas comment faire. Eux aussi étaient blessés par la perte subite d'un camarade ; ils avaient leurs propres blessures à panser. Tout le monde a été ébranlé.

Suite à ces événements, le chef de caserne a transmis notre dossier à l'UDSP 38. Sa secrétaire, Liliane, a alors joint notre mère pour lui expliquer que l'UDSP 38 était là pour nous soutenir et nous accompagner dans cette période difficile. Mais quelle est cette

union ? Qu'est-ce qu'ils nous veulent ? Avant ce jour, je n'en connaissais pas l'existence. Mon père ne nous en avait jamais parlé. Et lui-même, connaissait-il ses actions ?

Liliane sera notre repère. À partir de ce jour, l'UDSP 38 nous accompagne et nous apporte de l'aide nécessaire. Grâce aux prestations, j'ai pu faire des études sans aucune difficulté. J'ai vite compris que derrière Liliane, il y avait tout un réseau dont Jean-Paul, Albert, Jacques de l'UDSP 38, Nathalie et ses équipes pour l'Œuvre Des Pupilles.

**GRÂCE AUX PRESTATIONS, J'AI PU FAIRE DES ÉTUDES SANS AUCUNE DIFFICULTÉ.**

L'UDSP 38 nous a invitées à des rencontres et manifestations sur l'Isère. Lors d'un voyage à Paris avec d'autres enfants Orphelins de Sapeurs-Pompiers du même département, je me suis rendue compte que nous n'étions pas seules dans cette situation.

Nous étions nombreux, de tous âges et de tous les départements. Se retrouver avec ce lien commun qu'est la disparition d'un parent, m'a aidée à comprendre et à envisager l'avenir sans mon père. Ils deviendront mes frères et sœurs de cœur.

Au fil des rencontres, j'ai découvert que l'UDSP 38 était incluse dans un réseau bien plus vaste qui comprend : la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) et l'Œuvre des Pupilles de France (ODP).

Je deviens majeure, je me marie, je rentre dans la vie active puis je suis parent à mon tour. À l'occasion du départ de Pierre MAZURE (ancien Président de l'ODP), j'accompagne ma mère. Au cours de discussions avec des administrateurs de l'œuvre,



il m'est proposé d'entrer dans le groupe de travail jeunes. Cette idée d'apporter à mon tour du temps, de l'aide et mon expérience aux pupilles me ravit.

Ce sera chose faite en 2015, date à laquelle il me sera proposé d'animer ce groupe et d'être la représentante nationale des Pupilles en siégeant au conseil d'administration de l'Œuvre Des Pupilles.

En 2018, j'ai été à nouveau choisie par le nouveau président de la FNSPF, le colonel Grégory ALLIONE, pour continuer cette mission.

Un de mes vœux serait que chaque pupille puisse être accompagné par un plus ancien. J'ai envie de prouver qu'être Pupille nous rend plus fort. Perdre un papa ou une maman est tragique mais n'est pas une fin en soi.

Pupilles, père ou mère de pupilles, ne restez pas isolés ! Manifestez-vous auprès du secrétariat de l'UDSP 38, du pôle social ou de tout

**PUPILLES, PÈRE OU MÈRE DE PUPILLES, NE RESTEZ-PAS ISOLÉS !**

administrateur de l'UDSP 38. Ils sont là pour vous !

Mes derniers mots seront des remerciements pour tous ceux qui nous ont accompagnées. Ils nous ont aidées à faire de nous ce que nous sommes aujourd'hui. Merci à tous ces bénévoles qui s'impliquent dans l'ombre pour améliorer notre quotidien, pour que nos vies soient plus douces malgré la blessure. Je suis fière et heureuse de faire encore partie de la famille des Sapeurs-Pompiers.

Si vous souhaitez me contacter, le secrétariat de l'UDSP 38 nous mettra en relation.

**Stéphanie PETIT-DELANNAY**

## NAISSANCES

### SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

**Anaëlle** est née le lundi 13 août 2018. Elle est le 1<sup>er</sup> enfant du sapeur Benjamin BREUZON et sa compagne Lucile MOISSON.

Anaëlle est la petite-fille du capitaine honoraire Denis MOISSON de la caserne de Neuville-les-Dames du SDIS 01.



### SAINT-ROMANS

L'amicale de la caserne de Saint-Romans est heureuse de vous faire part de la naissance de **Ninon** le 29 octobre 2018.

Elle mesurait 48,5 cm pour 3,460 kg. C'est le premier enfant de Mathieu REPELLIN, caporal à Saint-Romans et de son épouse Pauline.



### LA TOUR-DU-PIN

A la grande joie de ses parents, **Maël** est né le 30 décembre 2018.

Anthony (administrateur de l'UDSP 38) et Elodie VARVIER sont heureux d'accueillir leur premier enfant et vous faire partager leur bonheur.



*L'Union Départementale adresse ses félicitations aux parents et des gros bisous aux enfants.*

## MARIAGES

### AUTRANS

Le samedi 29 septembre 2018, **Christelle CHABERT** et **Philippe GAMOND**, tous deux sous-officiers, sapeurs-pompiers volontaires à la caserne d'Autrans, se sont unis et ont concrétisé cette union en l'église de Méaudre.

Sous un soleil radieux, une haie d'honneur, de leurs collègues et amis sapeurs-pompiers d'Autrans, les attendait à la sortie de la mairie.



### SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Le sergent-chef **Yves CLAPIER** et **Laëtitia PINTO** se sont dit « OUI » à la mairie de Saint-André-le-Gaz, le samedi 27 octobre 2018 pour le plus grand plaisir de leurs 3 enfants, Mathéo, Nolan et Mia.



*L'Union Départementale adresse tous ses voeux de bonheur aux jeunes mariés.*

## GILBERT BONIN

Le 13 décembre 2018, le capitaine Gilbert BONIN nous quittait à l'âge de 85 ans

Résidant à l'époque, sur la commune de Jarrie, il a intégré leur caserne à l'âge de 17 ans, en 1949. C'est seulement en 1964, qu'il a rejoint la caserne de Brié-et-Angonnes où il est devenu rapidement sous-lieutenant à la demande de l'encadrement. Il a ensuite pris le commandement des sapeurs-pompiers et est devenu chef de corps de Brié-et-Angonnes en 1967. En 1969, il a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent, pour vingt ans de service. En 1974, Gilbert BONIN a été nommé lieutenant.

C'est en 1975, avec l'ensemble des sapeurs-pompiers actifs et d'un groupe d'amis, que Gilbert a eu le projet de construire une nouvelle caserne avec le peu de moyen de l'époque. Le projet est allé à son terme et la nouvelle caserne a été inaugurée en 1976 ; elle porte son nom. La caserne, qui est toujours fonctionnelle aujourd'hui, a été mise en conformité par le SDIS après la départementalisation. En 1982, Gilbert a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon vermeille, pour vingt-cinq années de service en 1988, l'échelon or pour trente ans de service.



Le 5 septembre 1992, après 43 ans de service et 25 ans de commandement de la caserne de Brié-et-Angonnes, Gilbert BONIN a été nommé capitaine honoraire lors de la passation de commandement au lieutenant Daniel BARBIER. Durant sa carrière, Gilbert était très investi, à l'écoute de ses collègues et admiré par de nombreuses personnes. Il a également été très impliqué au sein du conseil d'administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, pendant plusieurs mandats, impliqué dans la commission juridique. À l'issue, en 1994, il a été nommé au comité d'honneur et ce pendant 25 ans.

Gilbert était un homme discret, avec une grande sensibilité. Lorsque la caserne a pris feu, le 21 mai 2010, il n'a pas pu retenir ses larmes, de voir partir en fumée ce bien tant apprécié et de peur qu'elle ne ferme définitivement. Cette caserne, c'était presque la sienne ! Jusqu'au bout de ses forces, il y venait tous les dimanches matins, voir manœuvrer les sapeurs-pompiers de chaque garde, les encourager et les féliciter.

Nous adressons une pensée à son épouse, Paulette BONIN, qui a toujours été présente à ses côtés, mais également aux sapeurs 1<sup>er</sup> classe Jérôme et Cédric LAURENS, ses petits-fils, à l'adjudante Angélique D'INTRONO, sa nièce, aux sergent-chef Cyril D'INTRONO et Christian BONIN, ses neveux et son petit-neveu, le sapeur 1<sup>er</sup> classe Anthony VANZAN. Les sapeurs-pompiers sont une grande famille mais il y a aussi des familles de sapeurs-pompiers ! Gilbert BONIN fait partie de la famille des sapeurs-pompiers de Brié-et-Angonnes.

Cher Gilbert, tu vas maintenant reposer en paix en face de « ta » caserne et nous sommes sûrs que tu continueras à veiller sur nous, « tes » sapeurs-pompiers.

Nous ne t'oublierons jamais ! Ta famille des sapeurs-pompiers de Brié-et-Angonnes.

**Sarah LAURENS**  
**Présidente de l'amicale**

**VIEIRA Nathalie**  
**Cheffe de caserne de Brié-et-Angonnes**

## GILBERT PERRIER NOUS A QUITTÉS

Gilbert PERRIER est entré au corps des sapeurs-pompiers de Mens en janvier 1964.

Il a passé le grade de caporal vingt ans plus tard. Suite au départ du Capitaine Denis CHEVALIER, en mars 1985, il est nommé sous-lieutenant et prend le commandement de la caserne.

Il œuvre pendant douze ans au développement de « sa » caserne qu'il confie au regretté Christian PASCAL, lors de son départ à la retraite le 9 juillet 1996.

Toute sa vie, il s'est investi pour les sapeurs-pompiers. Il a transmis sa passion à ses deux fils Bernard et Patrice qui est membre du conseil d'administration de l'UDSP 38. Il restait très impliqué dans les activités de l'amicale, représentant les anciens, participant à toutes les manifestations... Il ne manquait jamais de donner son avis et pour être sûr d'être bien entendu, il mettait la « main à la pâte » pour la préparation et le déroulement des festivités.

À 81 ans, il a dernièrement donné de son temps, pour la préparation du cross national de Moirans et à la journée des anciens sapeurs-pompiers de l'Isère, le 12 septembre 2018, à Mens.



Joueur invétéré de longue, il participait à tous les concours.

Gilbert, ta disparition laissera un grand vide dans le cœur de ta famille et de tes amis.

**Myriam CAPELLI**

**Membre du conseil d'administration de l'UDSP 38**

## LE CAPITAINE HONORAIRE LOUIS BEYLE NOUS A QUITTÉS

Suite au décès d'Henri FLANDRIN, chef de corps des sapeurs-pompiers de Saint-Romans, Louis BEYLE a été sollicité plusieurs fois par les élus de Saint-Romans pour devenir sapeur-pompier. Il a été incorporé le 1<sup>er</sup> janvier 1960 puis, après une formation à Grenoble, il a été nommé sous-lieutenant le 23 juin 1960 puis lieutenant le 20 mars 1973.

De 1960 à 1992, il sera à son tour le chef de corps des sapeurs-pompiers de Saint-Romans. Il incarnera par son état d'esprit la rigueur, le dévouement, la disponibilité et la volonté de faire évoluer sans cesse le corps avec peu de moyens.

Il a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour vingt ans de sapeurs-pompiers volontaires le 7 juillet 1980, l'échelon vermeil pour vingt-cinq ans en 1986, la médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels le 22 décembre 1990 et la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or pour trente ans de service en 1993.

Présent dans les moments difficiles, incontournable dans toutes les manifestations, il était encore présent parmi nous le 11 novembre dernier pour l'inauguration du nouveau monument aux morts.

Louis a participé assidûment aux réunions et groupes de travail de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers



de l'Isère pendant de nombreuses années, tout d'abord comme membre du conseil d'administration puis au comité d'honneur. Il a été décoré de la médaille de reconnaissance de l'UDSP 38 au grade de chevalier en 1991.

Il a su transmettre sa passion à son fils, Pierre BEYLE, dit « Pierrot », adjudant-chef à la caserne de Saint-Romans.

Lors de la cérémonie d'adieu en date du mercredi 2 janvier 2019, les sapeurs-pompiers de Saint-Romans, plus largement du secteur et de l'UDSP 38 ont entouré Raymonde son épouse, leurs enfants Patricia, Jean-Marc, Philippe, Thierry, Pierrot, leurs petits-enfants et arrière petits-enfants.

**Les pompiers de Saint-Romans**

## DÉCÈS DE JEAN-JEAN

Le dimanche 10 février 2019, Jean-Claude CLEYET-MERLE, plus connu sous le patronyme de Jean-Jean, nous a quittés après avoir lutté longtemps contre la maladie et ce après avoir perdu lui-même, sa femme et sa fille, il y a peu de temps.

Après avoir été sapeur-pompier volontaire pendant 27 ans au centre de secours de Saint-Geoire-en-Valdaine, il avait pris sa retraite en 1988.

Malgré la retraite, combien de dimanches a-t-il passés avec l'équipe de garde à les regarder manœuvrer, à être la victime si nécessaire et à nous raconter la dernière blague qu'il avait entendue çà et là. La caserne était sa deuxième maison et les sapeurs-pompiers sa deuxième famille ; « mes p'tits pompiers » comme il aimait dire.

Il a su garder son humour légendaire et sa bonne humeur jusqu'au bout et ce malgré la souffrance. « Tu te rends compte » me disait-il, il y a encore peu de temps, j'en suis à ma 59<sup>e</sup> Sainte-Barbe !

Jean-Jean, c'était aussi les concours de boules des sapeurs-pompiers. Tous ces concours de boules où il n'avait toujours pas réussi à gagner les équipes de Dolomieu, comme il aimait plaisanter. Il répétait que nous nous encombrions d'un vieux comme lui dans l'équipe. Oh que non ! C'était un plaisir de partir avec lui aux concours comme lors de la finale départementale d'Assieu en 2018 (photo ci-dessus). Tous les participants ont au moins une fois écouté, l'une de ses nombreuses blagues qu'il aimait raconter dès qu'un attroupement se formait.

Jean-Jean, je t'avais dit que de nombreux anciens boulistes sapeurs-pompiers nous avaient quittés ces derniers temps. Vous avez dû vous retrouver, je crois même que vous avez déjà commencé à jouer ensemble là-haut !

Allez, pour conclure, j'en ai une dernière à te raconter à mon tour : l'amicale du Val d'Ainan organise, cette année, la finale départementale du concours de boules des sapeurs-pompiers, le 23 juin. Tu sais quoi ? Il y aura une coupe qui s'appellera la coupe Jean-Jean !



**Pascal OGIER-COLLIN**  
Président de l'amicale Val d'Ainan

## DÉCÈS

CENTRE	PRÉNOM	NOM
Tullins	GARNIER	Georges
St-Quentin-Fallavier	RIVOIRE	André
Crémieu	PULCINI	Henry
St-Quentin-Fallavier	CACALY	Alain
Domène	SUIRE	Jean-Marc
Brié-et-Angonnes	BONIN	Gilbert
Mens	PERRIER	Gilbert
Vienne	AUGUSTE	Gilbert
Saint-Romans	BEYLE	Louis
Varces	GAUTHIER	Claude
L'Etoile	MORAND	Léon
La Mure	BEL	Marius
La Côte-St-André	CATTIN-VIDAL	Paul
St-Jean-de-Bournay	BESTIEU	René
Alleverd	MOUCHET	Félicien

*L'Union Départementale adresse ses sincères condoléances aux familles.*



**A**

ADIM (Primera).....	2e de couv
Adisseo.....	39
Air Liquide.....	25
Assur 18.....	1

**B**

Becton Dickinson .....	8
Bernard Trucks Grenoble .....	54

**C**

Carrefour.....	30
Carron et Cie.....	68
Centre Funèbre Boudrier .....	45
CIC.....	57
Cogedim .....	30
Communauté de Communes de l'Oisans .....	68
Conseil Départemental .....	21
CSEI.....	38

**D**

Danone.....	48
-------------	----

**E**

Eaux de Grenoble.....	58
Elegia .....	46
Enedis .....	3e de couv
Entrepôt du Bricolage.....	12
Eurofeu Service .....	17

**H**

Hutchinson .....	55
------------------	----

**L**

LPV Logement du Pays de Vizille...	29
------------------------------------	----

**P**

Proudreed .....	4
-----------------	---

**S**

Sanicar.....	31
Sata Ski.....	24
Semcoda.....	48
SMTC .....	4e de couv
SNCF.....	46
Société Général (BFM).....	24
Sud Isère Alarme.....	54

**V**

Ville de Crolles .....	48
Ville de Fontaine .....	47
Ville de Roussillon .....	38
Ville de St-Martin-d'Hères .....	23
Ville de Villard de Lans .....	53
Ville de Villefontaine.....	30
Ville de Vizille .....	12

# MISE EN GARDE

« Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère » est la seule revue officielle de tous les sapeurs-pompiers du département de l'Isère.

Pour tous renseignements avant signature, prenez contact auprès de  
l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :  
U.D.S.P. 38 - BP 97 - 38243 MEYLAN cedex - 04 76 18 93 62 - [contact@udsp38.fr](mailto:contact@udsp38.fr)



[udsp38.fr](http://udsp38.fr)



[udsp\\_38](https://twitter.com/udsp_38)



[udsp38](https://www.facebook.com/udsp38)